

Ecrit par le 2 juillet 2026

# De plus en plus de signes de dégradation de l'économie régionale



**L'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) vient de dévoiler les chiffres de l'étude, élaborée par [Étienne Lenzi](#) et Corinne Roche, concernant le 4e trimestre 2023 et le ralentissement de l'activité économique de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur qui se poursuit.**

La croissance française demeure hésitante, malgré une désinflation qui se poursuit. Cela permet de relancer doucement la consommation des ménages, portée par des gains de salaire réel. Les conditions de financement entravent toutefois l'investissement des ménages et des entreprises, ce qui se traduit notamment par des difficultés dans le secteur du bâtiment. Le climat de l'emploi se normalise et retrouve une évolution plus proche de l'activité réelle, plus atone donc.

Ecrit par le 2 juillet 2026

En Provence-Alpes-Côte d'Azur, le ralentissement de l'activité économique se poursuit au quatrième trimestre 2023, avec un volume d'heures rémunérées qui croît de moins en moins depuis le début de l'année. L'industrie est le secteur qui semble le mieux résister au contexte économique national et international dégradé. En revanche, la construction et l'immobilier subissent des perturbations, qui pèsent sur les mises en chantier et les permis de construire. Dans le tertiaire marchand, la croissance s'essouffle et la fréquentation touristique faiblit en fin d'année.

L'emploi régional, dont la croissance ralentissait depuis plusieurs trimestres, stagne en cette fin d'année 2023. Le tertiaire marchand, secteur le plus pourvoyeur d'emplois de la région, voit ses effectifs baisser pour la première fois depuis 2020. Cela pèse sur l'emploi global, malgré le dynamisme de l'industrie et de l'intérim. Le taux de chômage reste stable. Les défaillances d'entreprises continuent d'augmenter à un rythme soutenu et ont dépassé en 2023 leur niveau d'avant-crise Covid. Les créations d'entreprises sont en baisse ce trimestre.

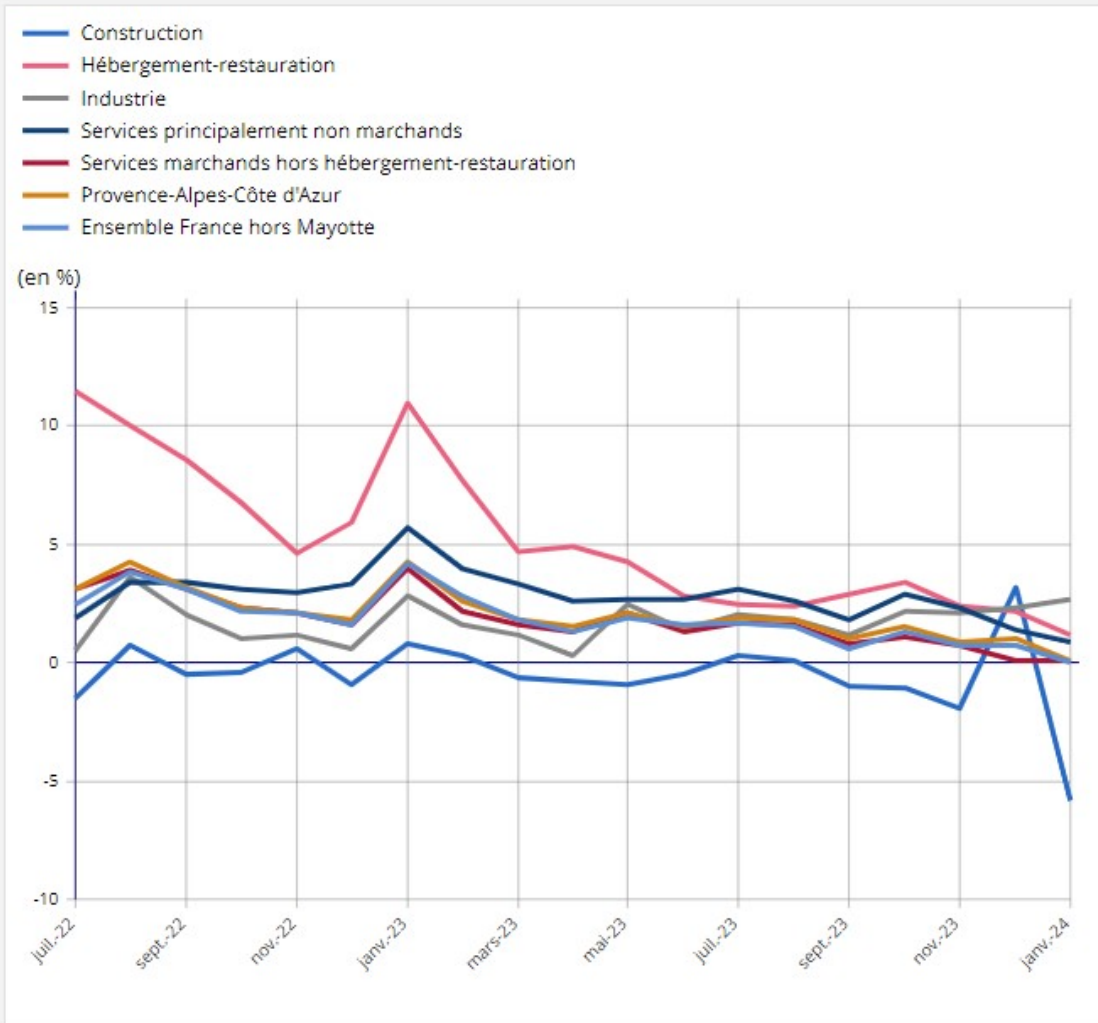
### **Le ralentissement de l'activité économique se poursuit**

Au quatrième trimestre 2023, l'activité économique de Provence-Alpes-Côte d'Azur, mesurée par les heures rémunérées, est en hausse de 1,1 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente (après +1,6 % au trimestre précédent). Cette progression est légèrement supérieure à celle observée en France hors Mayotte (+0,9 %, après +1,2 % au trimestre précédent). Le rythme de progression ralentit toutefois assez nettement tout au long de l'année 2023 (voir tableau ci-dessous). Pour début 2024, les premières données disponibles indiqueraient une stagnation de l'activité sur un an.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 1a – Évolution mensuelle des heures rémunérées par rapport au même mois de l'année précédente - Provence-Alpes-Côte d'Azur

Par secteur d'activité



Note : Ensemble des heures rémunérées des salariés y compris les heures supplémentaires ainsi que les absences pour lesquelles le salarié est rémunéré.

Source : DSN - traitement provisoire, Insee.

Le volume d'heures rémunérées au dernier trimestre 2023 s'accroît de 2,7 % dans l'hébergement-restauration alors que les autres activités du tertiaire marchand ne progressent que de 0,6 %. L'industrie et le tertiaire non marchand restent dynamiques (+2,2 %), alors que la construction est en baisse (-0,1 %).

Dans tous les départements de la région, la croissance sur un an du volume d'heures rémunérées ralentit, mais reste positive au quatrième trimestre 2023. Sur un an, l'activité demeure bien orientée dans les

Ecrit par le 2 juillet 2026

Alpes-de-Haute-Provence (+3,0 %). Dans les Alpes-Maritimes, les Bouches-du-Rhône et le Var, elle progresse à un rythme proche de la moyenne régionale. En revanche, l'activité est plus à la peine dans les Hautes-Alpes (+0,4 %) et en Vaucluse (+0,2 %).

## Les permis de construire et les nouveaux chantiers plongent

Au quatrième trimestre 2023 en Provence-Alpes-Côte d'Azur, les perspectives d'activité dans le bâtiment stagnent. Pour le troisième trimestre d'affilée, les heures rémunérées sont en baisse. Au niveau national, la tendance est un peu meilleure.

Les mises en chantier plongent pour le troisième trimestre consécutif : -20,0 % par rapport au troisième trimestre, -33,6 % sur un an. Le nombre de chantiers commencés sur un trimestre flirte avec la barre des 4 500, alors qu'il s'élevait encore à plus de 8 000 début 2022 (voir tableau ci-dessous). Au niveau national, le recul est bien plus mesuré ce trimestre (-1,6 %) mais reste prononcé sur un an (-28,8 %).

Figure 2 - Évolution du nombre de logements



Note : données en cumul trimestriel CVS-CJO, en date réelle estimée.

Source : SDES, Sitadel.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Sur les douze derniers mois, les évolutions du nombre de nouveaux chantiers diffèrent selon les départements. Au total, sur 2023, les mises en chantier baissent fortement dans les Bouches-du-Rhône (-32 % sur un an), le Var (-13 %) et le Vaucluse (-18 %). Dans les Alpes-Maritimes, qui avaient maintenu le nombre de nouveaux chantiers à un niveau stable jusqu'alors, elles baissent sensiblement (-11 %). Enfin, les logements commencés sont en baisse dans les Alpes-de-Haute-Provence et en hausse dans les Hautes-Alpes, où les volumes considérés sont toutefois assez faibles.

Dans la région, 6 650 permis de construire ont été délivrés entre octobre et décembre 2023, soit un volume en hausse par rapport au trimestre précédent (+17,6 %). C'est la première hausse des autorisations depuis mi-2022, où elles dépassaient le seuil des 10 000. Sur un an, le nombre de permis reste toutefois en retrait de 10,2 %. Au niveau national, la tendance est également positive, avec une hausse de 7,8 % ce trimestre et de 3,0 % sur un an. Cette hausse pourrait laisser présager une éclaircie dans la construction neuve pour les mois à venir.

En parallèle, au niveau national, le climat des affaires dans le bâtiment poursuit sa baisse entamée en janvier 2023. L'évolution de l'activité prévue dans la construction de logements neufs est en baisse depuis deux ans et ne semble pas ralentir. Toutefois, la demande reste stable pour les activités de construction neuve et d'entretien-amélioration confondues, et le taux d'utilisation des capacités de production augmente, demeurant supérieur à sa moyenne de longue période. Les difficultés d'approvisionnement ne sont plus un problème pour le secteur.

### **L'industrie régionale reste dynamique**

Sur un an, l'activité industrielle régionale, mesurée par les heures rémunérées, suit une dynamique positive au quatrième trimestre 2023 (+2,2 % par rapport au quatrième trimestre 2022). La tendance est nettement meilleure que celle observée en France (hors Mayotte), où l'activité augmente faiblement (+0,4 %).

La dynamique positive de l'industrie en Provence-Alpes-Côte d'Azur est portée par le secteur de la fabrication de matériels de transport (+7,6 % sur un an). Les industries extractives énergie et gestion de l'eau (+2,7 %) ainsi que la cokéfaction et raffinage (+2,9 %) demeurent également bien orientées. L'activité dans la fabrication d'autres produits industriels augmente moins vite (+1,6 % sur un an), alors que la fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques, fabrication de machines et l'industrie agro-alimentaire se maintiennent à un niveau à peine supérieur à celui d'il y a un an.

### **Fréquentation des hôtels : une fin d'année au ralenti**

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de nuitées dans les hôtels de Provence-Alpes-Côte d'Azur s'élève à 4,2 millions, en baisse de 0,6 % par rapport au quatrième trimestre de l'année précédente. Cette diminution est en majeure partie due au recul des nuitées des touristes provenant de France (-5,0 %), qui avaient fortement soutenu la fréquentation lors des années post-Covid. À l'inverse, le nombre de nuits passées dans la région par des touristes étrangers augmente sensiblement (+11,0 %). La baisse de la fréquentation est bien plus prononcée en France (-3,2 %). D'une part, les touristes domestiques (résidant en France) y sont en retrait comme en Provence-Alpes-Côte d'Azur, d'autre part les touristes étrangers

Ecrit par le 2 juillet 2026

sont également moins présents (-0,3 %).

L'orientation de la fréquentation dans les Alpes-de-Haute-Provence et les Alpes-Maritimes est plutôt favorable en cette fin d'année (respectivement +4,1 % et +3,5 %). Le département des Alpes-Maritimes, qui concentre 40 % des nuitées hôtelières de la région, a attiré plus de la moitié (60 %) des touristes en provenance de l'étranger. Leur fréquentation est en hausse de 15,0 % dans ce département et compense largement la baisse des touristes résidents en France (-4,7 %).

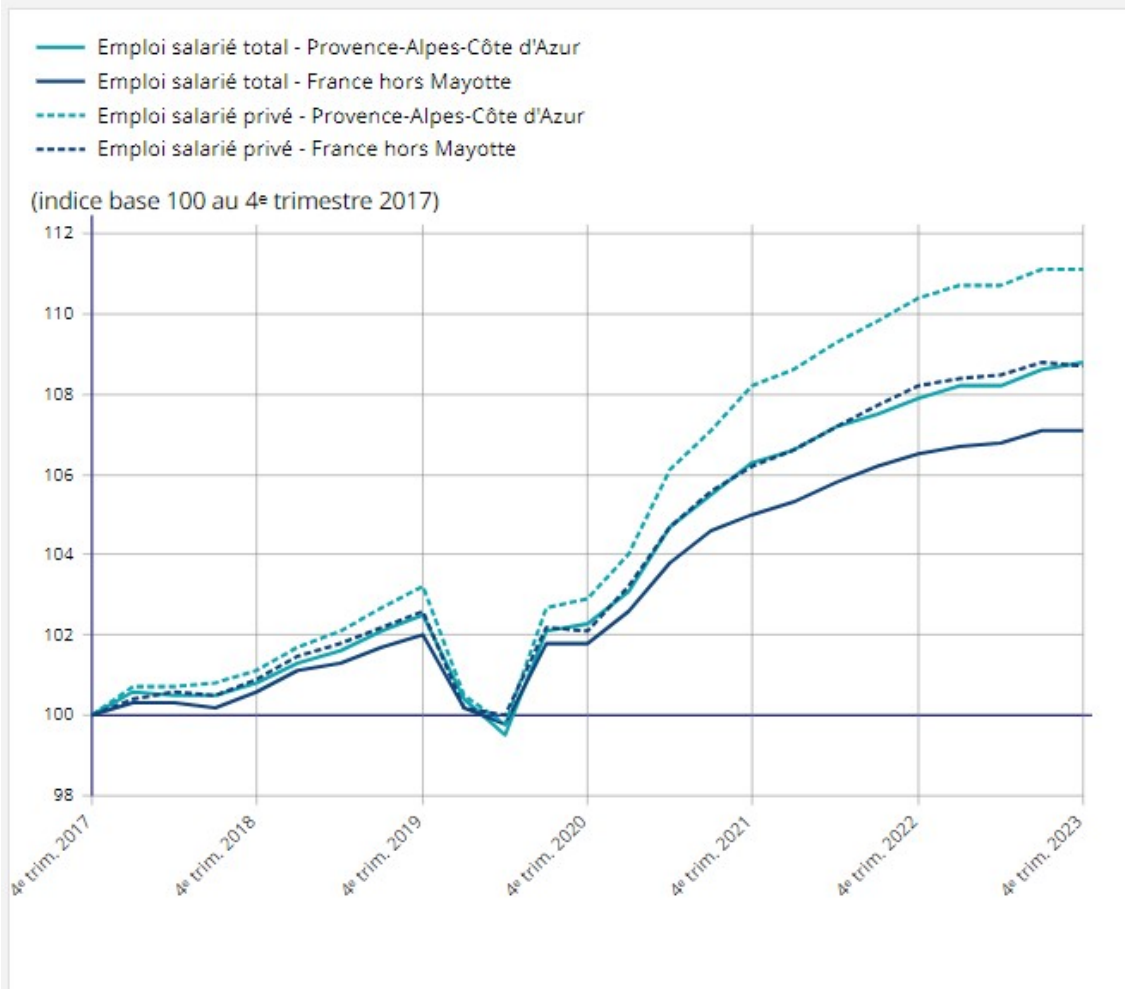
Le Vaucluse parvient à maintenir une fréquentation un peu au-dessus de celle du quatrième trimestre 2022 (+1,1 %). Le nombre de nuitées baisse en revanche dans les Hautes-Alpes (-2,0 %), les Bouches-du-Rhône (-3,4 %) et le Var (-7,1 %).

### **L'emploi ne progresse plus**

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, l'emploi salarié reste stable par rapport au trimestre précédent (+0,1 %, après +0,3 % au troisième trimestre, voir tableau ci-dessous). La région compte ainsi 2 014 000 emplois salariés (+3 000 emplois sur un trimestre). Au total dans la région, l'emploi est supérieur de 0,8 % à son niveau d'il y a un an. En France (hors Mayotte), l'évolution de l'emploi salarié total est également stable ce trimestre (+0,0 %, +0,6 % sur un an).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 3 – Évolution de l'emploi salarié



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'emploi privé, moteur habituel de l'emploi en Provence-Alpes-Côte d'Azur, stagne ce trimestre (+0,0 %, +0,7 % sur un an), comme au niveau national. À l'inverse, l'emploi public progresse (+0,5 %, +1,3 % sur un an).

L'emploi salarié est dynamique dans les Alpes-de-Haute-Provence (+0,8 %). Il augmente faiblement dans les Bouches-du-Rhône et le Var (+0,2 %) et stagne dans les autres départements.

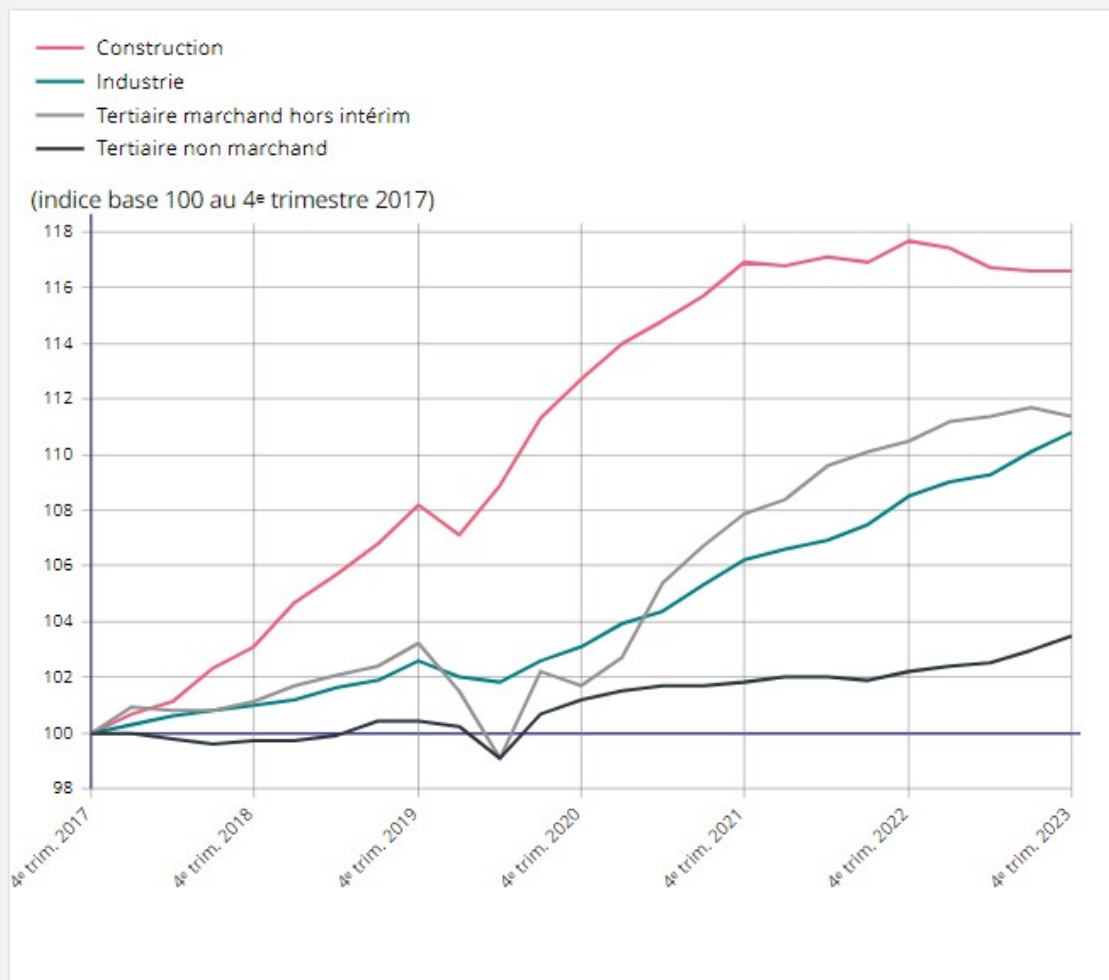
### Le tertiaire marchand tire l'emploi vers le bas

Au quatrième trimestre 2023, l'emploi dans le tertiaire marchand hors intérim, qui représente près de la

Ecrit par le 2 juillet 2026

moitié des emplois de Provence-Alpes-Côte d'Azur, baisse (-0,3 % sur un trimestre, voir tableau ci-dessous). Il s'agit de la première baisse sur un trimestre depuis fin 2020 (période de confinement lié à la Covid-19). Au niveau France hors Mayotte, l'emploi dans le tertiaire marchand (hors intérim) stagne (-0,1 %).

Figure 4 - Évolution de l'emploi salarié par secteur - Provence-Alpes-Côte d'Azur



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Champ : emploi salarié total hors intérim.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

Dans la région, les sous-secteurs du tertiaire marchand perdent quasiment tous des effectifs ce trimestre. C'est le cas de l'hébergement-restauration (-0,9 %), l'information-communication (-0,8 %), les activités immobilières (-0,5 %), le transport-entrepôt (-0,3 %) et le commerce (-0,3 %). Seules les activités financières et d'assurances créent plus d'emplois qu'elles n'en détruisent (+0,6 %). Sur un an, ce sont les activités immobilières qui accusent la plus forte baisse (-3,3 %).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Au quatrième trimestre 2023, le nombre d'intérimaires en Provence-Alpes-Côte d'Azur est en hausse sensible (+1,3 %), après avoir connu une forte diminution au premier semestre (voir tableau ci-dessous). Les effectifs totaux sur 2023 demeurent inférieurs au niveau de 2022 (-1,9 %). Cette hausse sur un trimestre contraste fortement avec la tendance de la France (hors Mayotte) où la baisse du nombre d'intérimaires entamée en 2022 se poursuit (-1,7 % ce trimestre, -6,6 % sur un an).

Figure 5 - Évolution de l'emploi intérimaire



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données CVS, en fin de trimestre.

Sources : Insee, estimations d'emploi ; estimations trimestrielles Urssaf, Dares, Insee.

L'intérim repart fortement à la hausse dans les Hautes-Alpes (+10,0 %) et les Alpes-de-Haute-Provence (+7,0 %), mais accuse une nette baisse dans les Alpes-Maritimes (-2,4 %) et en Vaucluse (-1,5 %). Dans le Var et les Bouches-du-Rhône l'emploi intérimaire évolue comme en moyenne régionale.

L'emploi industriel poursuit sa hausse au quatrième trimestre (+0,6 %, après +0,7 % au trimestre précédent), et croît dans tous les sous-secteurs. En particulier, la progression des effectifs dans la

Ecrit par le 2 juillet 2026

fabrication de matériels de transport est forte (+1,3 % sur trois mois, +5,0 % sur un an).

Depuis la crise sanitaire, la dynamique de l'emploi industriel (hors intérim) reste plus soutenue en Provence-Alpes-Côte d'Azur qu'en France (hors Mayotte, +0,3 % ce trimestre). Sur douze mois, l'emploi industriel est en hausse de 2,1 % en Provence-Alpes-Côte d'Azur contre 1,1 % au niveau national.

Dans la construction, la baisse des effectifs (hors intérim) semble interrompue depuis deux trimestres en Provence-Alpes-Côte d'Azur (-0,1 % au quatrième trimestre, après -0,0 % au trimestre précédent), après la contraction enregistrée début 2023. Sur un an, les effectifs du secteur sont encore en nette baisse (-0,9 %).

À noter tout de même que les emplois intérimaires, lorsqu'ils sont affectés au secteur utilisateur, sont un peu plus dynamiques dans les secteurs les plus à la peine sur les créations d'emploi classiques. La construction et le tertiaire marchand gagnent des intérimaires ce trimestre, mais le nombre de destructions d'emploi dans ces secteurs est plus élevé que les apports de nouveaux intérimaires. Dans l'industrie, c'est l'inverse : l'emploi classique est dynamique et le recours à l'intérim baisse.

### **Le taux de chômage se stabilise**

Le taux de chômage est stable ce trimestre (+0,0 point), après la hausse enregistrée au trimestre précédent (la première depuis plus de deux ans, voir tableau ci-dessous). Il s'établit à 8,2 % de la population active. En France (hors Mayotte), il se stabilise également et s'élève à 7,5 % de la population active.

Après avoir augmenté dans la totalité des zones d'emploi de la région lors du troisième trimestre, le taux de chômage se stabilise au niveau localisé. C'est dans la zone d'emploi de Bollène (partie Provence-Alpes-Côte d'Azur) qu'il augmente le plus (+0,3 point). Il est le plus faible dans le département des Hautes-Alpes (6,9 %) tandis qu'il demeure le plus élevé en Vaucluse (9,9 %).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 6 - Taux de chômage



Notes : données provisoires pour le dernier trimestre et révisées pour les trimestres précédents ; données trimestrielles CVS.

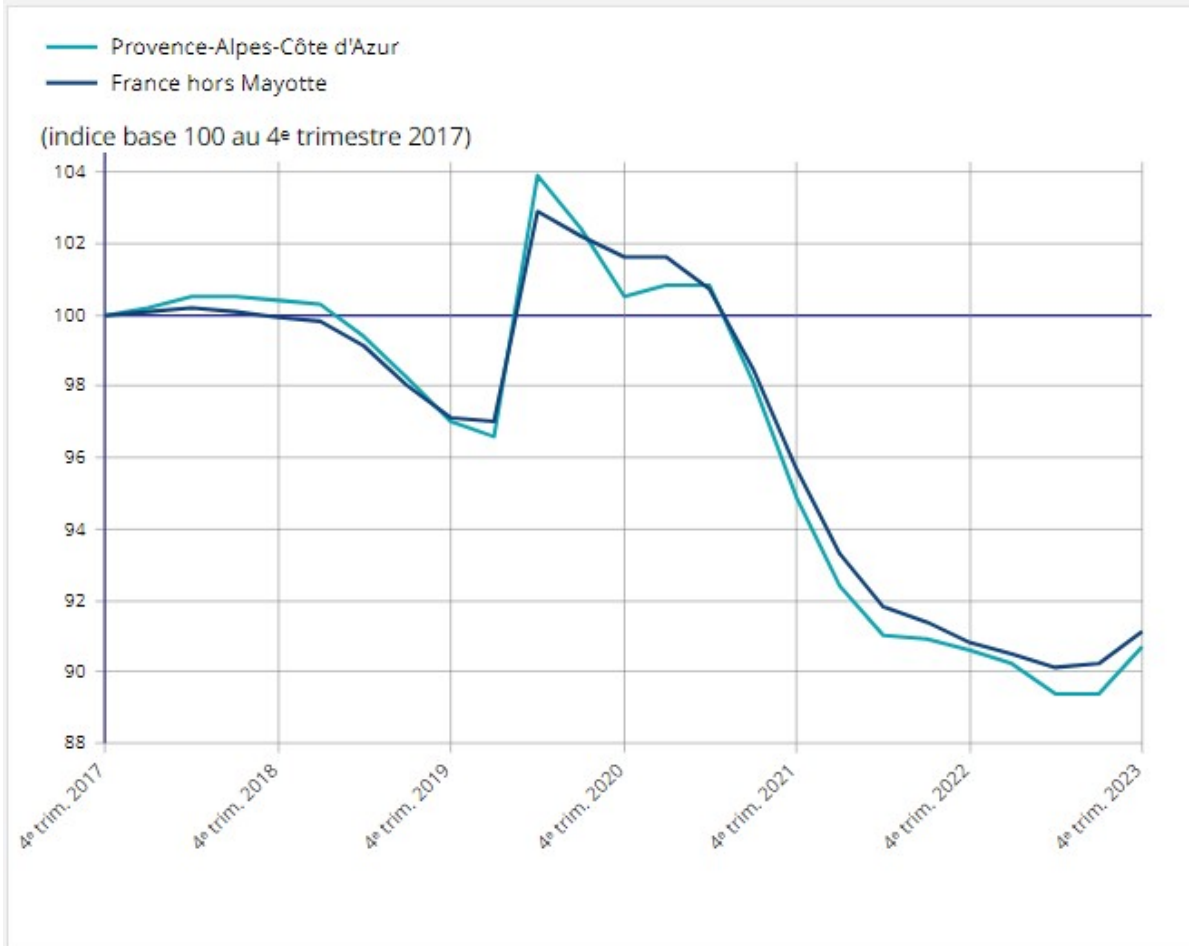
Source : Insee, taux de chômage localisés.

## Le nombre de demandeurs d'emploi repart à la hausse

Au quatrième trimestre 2023, en Provence-Alpes-Côte d'Azur, 452 310 demandeurs d'emploi en fin de mois (DEFM) de catégories A, B et C sont inscrits à France Travail (ex Pôle emploi) dans la région, soit une hausse de 1,4 % sur un trimestre (voir tableau ci-dessous). Le nombre de DEFM avait diminué sans discontinuer de mi-2021 à mi-2023, avant de se stabiliser le trimestre dernier. Ce retournement de tendance est également constaté au niveau national, bien que d'une ampleur légèrement moindre (+1,0 % ce trimestre).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 7 – Demandeurs d'emploi (A, B, C) inscrits à France Travail



Note : données CVS-CJO.

Avertissement : le nombre de demandeurs d'emploi du trimestre est une moyenne des données mensuelles afin de mieux dégager les évolutions tendanciennes.

Source : France Travail-Dares, STMT.

Les demandeurs d'emploi de longue durée (DELD), inscrits en catégorie A, B ou C depuis un an ou plus, connaissent la même tendance. Leur nombre (185 820 inscrits) est en hausse de 1,8 % ce trimestre, alors qu'il baissait sans discontinuer depuis 2021. La tendance est la même au niveau national, bien qu'un peu moins prononcée.

Toutefois, le nombre de demandeurs d'emploi sans aucune activité professionnelle (catégorie A) baisse légèrement (-0,6 % sur un trimestre). Il s'établit en moyenne à 255 780 personnes. Au niveau France hors Mayotte, il augmente faiblement (+0,6 %).

En parallèle, les offres d'emploi publiées par France Travail (ex Pôle emploi) sont en forte baisse ce trimestre en Provence-Alpes-Côte d'Azur comme au niveau national. Sur un an, ces offres d'emploi

Ecrit par le 2 juillet 2026

diminuent nettement dans la région (-8,1 % contre -4,3 % en France hors Mayotte).

### Les défaillances au plus haut depuis cinq ans

Au quatrième trimestre 2023, le nombre de défaillances d'entreprises dans la région continue à croître et poursuit le rattrapage amorcé début 2022 (voir tableau ci-dessous). Après être tombés à des seuils historiquement bas fin 2021 (3 100 défaillances), les dépôts de bilan augmentent de manière continue. Ainsi, plus de 5 800 défaillances sont enregistrées au total sur 2023, contre 4 800 sur 2022, soit une hausse de 34 % (+36 % au niveau national). Le nombre de défaillances dépasse maintenant nettement celui de l'avant crise sanitaire (+11 % par rapport à 2019).

Figure 8 - Défaillances d'entreprises



Notes : données mensuelles brutes au 23 févr. 2024, en date de jugement.

Chaque point représente l'évolution du cumul des 12 derniers mois.

Source : Fiben, Banque de France.

Ce retour des défaillances à des niveaux au moins équivalents à l'avant-crise Covid résulte d'une part de l'arrêt des mesures de soutien gouvernementales mises en place lors de la crise sanitaire, qui avaient

Ecrit par le 2 juillet 2026

permis dans certains cas de retarder des échéances de dépôt de bilan, et d'autre part d'une conjoncture actuellement peu porteuse. Les incertitudes pesant sur le commerce mondial et l'inflation de ces derniers trimestres avec ses incidences sur la consommation des ménages pourraient en effet continuer à éprouver le tissu entrepreneurial.

Cette hausse des défaillances est particulièrement marquée dans le secteur de l'industrie (+67 % par rapport à un an plus tôt), dans l'hébergement-restauration (+50 %), l'information-communication (+46 %) et la construction (+43 %). Sur un an, seules les activités immobilières échappent pour le moment à la hausse des défaillances ; ce secteur en avait toutefois enregistré davantage en 2021 et 2022.

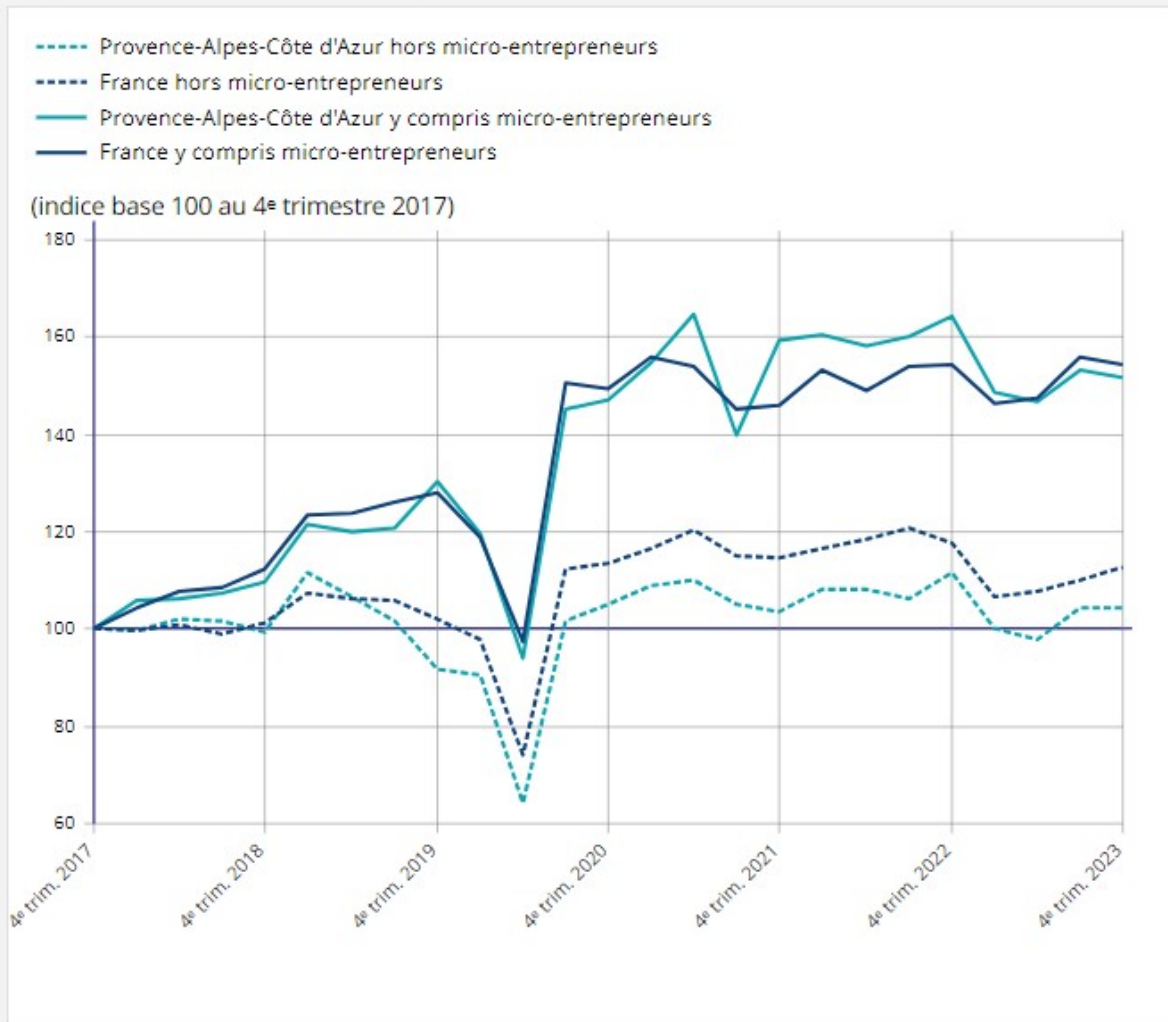
Tous les départements de la région connaissent, sur un an, des hausses de défaillances supérieures à 15 %. En particulier, le nombre d'entreprises ayant déposé le bilan a crû nettement dans les Bouches-du-Rhône (+37 % sur un an), en Vaucluse (+35 %) et dans les Alpes-Maritimes (+34 %). Par rapport à 2019 et l'avant-crise sanitaire, le nombre de défaillances est plus élevé dans tous les départements de la région, à l'exception du Var où il est stable (-0,5 %).

Les statistiques diffusables à un niveau régional semblent indiquer une diminution du nombre d'immatriculations au quatrième trimestre 2023. Avec 26 100 créations d'entreprises, elles baissent de 1,0 % par rapport au troisième trimestre (voir tableau ci-dessous), après une hausse de 3,8 % au trimestre précédent. Sur l'année 2023, la baisse des immatriculations en Provence-Alpes-Côte d'Azur est nette (-7,5 % par rapport à 2022).

Au niveau national, les créations suivent au quatrième trimestre une tendance similaire (-1,0 %), mais restent mieux orientées sur un an (+0,1 %).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Figure 9 – Créations d'entreprises



Note : données CVS-CJO.

Champ : ensemble des activités marchandes hors agriculture.

Source : Insee, SIDE.

Au quatrième trimestre, les créations d'entreprises classiques sont stables (+0,2 %), alors que celles de micro-entreprises diminuent (-1,6 %). Toutefois, sur un an, la baisse est très sensible : -6,3 % pour les entreprises classiques et -8,1 % pour les auto-entrepreneurs. Dans le secteur tertiaire marchand, les créations sont assez stables sur un trimestre. Elles diminuent dans l'industrie (-7,0 %) et dans la construction (-4,1 %).

### **Contextes international et national**

En 2023, les économies mondiales ont évolué en ordre dispersé. La croissance américaine a ainsi atteint

Ecrit par le 2 juillet 2026

+2,5 % contre +0,5 % dans la zone euro, où l'activité est globalement étale depuis la fin 2022. L'Europe est restée exposée à des prix énergétiques élevés, bien qu'en repli, et pâtit des effets du resserrement monétaire. L'économie américaine y a été moins sensible, bénéficiant de puissants soutiens publics. En Chine, passé le rebond consécutif à la réouverture de l'économie, la croissance s'est stabilisée à un rythme sensiblement inférieur à celui de la décennie 2010, pénalisée notamment par la contraction du secteur immobilier. Ces divergences conjoncturelles se prolongeraient début 2024.

Au quatrième trimestre 2023, le PIB français est resté quasi stable (+0,1 %). La consommation des ménages s'est stabilisée tandis que l'investissement, des ménages comme des entreprises, a reculé. Le commerce extérieur a soutenu l'activité mais ce soutien provient, pour une large part, d'un phénomène de déstockage. L'épisode inflationniste s'estompe : l'inflation est tombée à +3,0 % sur un an en février 2024. L'emploi salarié a nettement ralenti en 2023, augmentant de 0,6 % sur l'année. Début 2024, le climat des affaires se situe un peu en deçà de sa moyenne de longue période. Les premières données disponibles pour janvier 2024 (notamment production industrielle et consommation des ménages) sont mal orientées et la croissance serait nulle au premier trimestre. L'amélioration de la consommation ne se traduirait dans la croissance qu'au printemps (+0,3 % prévu au deuxième trimestre 2024).

*Etude réalisée par Étienne Lenzi et Corinne Roche pour l'Insee*

---

## Les jeunes de Paca sont parmi les plus dépensiers de France

Ecrit par le 2 juillet 2026



Le Teenage Lab de [Pixpay](#), la carte de paiement des ados copilotée par les parents, vient de dévoiler l'édition 2024 de son baromètre 'Les habitudes de consommation des ados'. On y découvre que les adolescents de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les deuxièmes plus dépensiers après les Corses, avec 110€ dépensés mensuellement en 2023, la plus grande part étant dédiée aux fast food avec 16,21% des transactions.

Dans la région voisine, en Occitanie, les dépenses mensuelles sont évaluées à 101€. Au niveau national, malgré l'inflation, les jeunes n'ont jamais autant déboursé puisqu'ils dépensent près de 97€ par mois, c'est 20% de plus que l'année précédente (80,4 €), et c'est plus qu'en Italie et en Espagne où le montant est compris entre 51 et 57€ par mois. C'est à McDonald's que les adolescents dépensent le plus, suivi d'Apple et de la SNCF.

Ecrit par le 2 juillet 2026

**Top 3**  
des marchands les plus fréquentés et leurs paniers moyens



© Pixpay

V.A.

---

## Provence-Alpes-Côte d'Azur : avec 39€ par mois les ados sont parmi les plus gâtés de France

Ecrit par le 2 juillet 2026

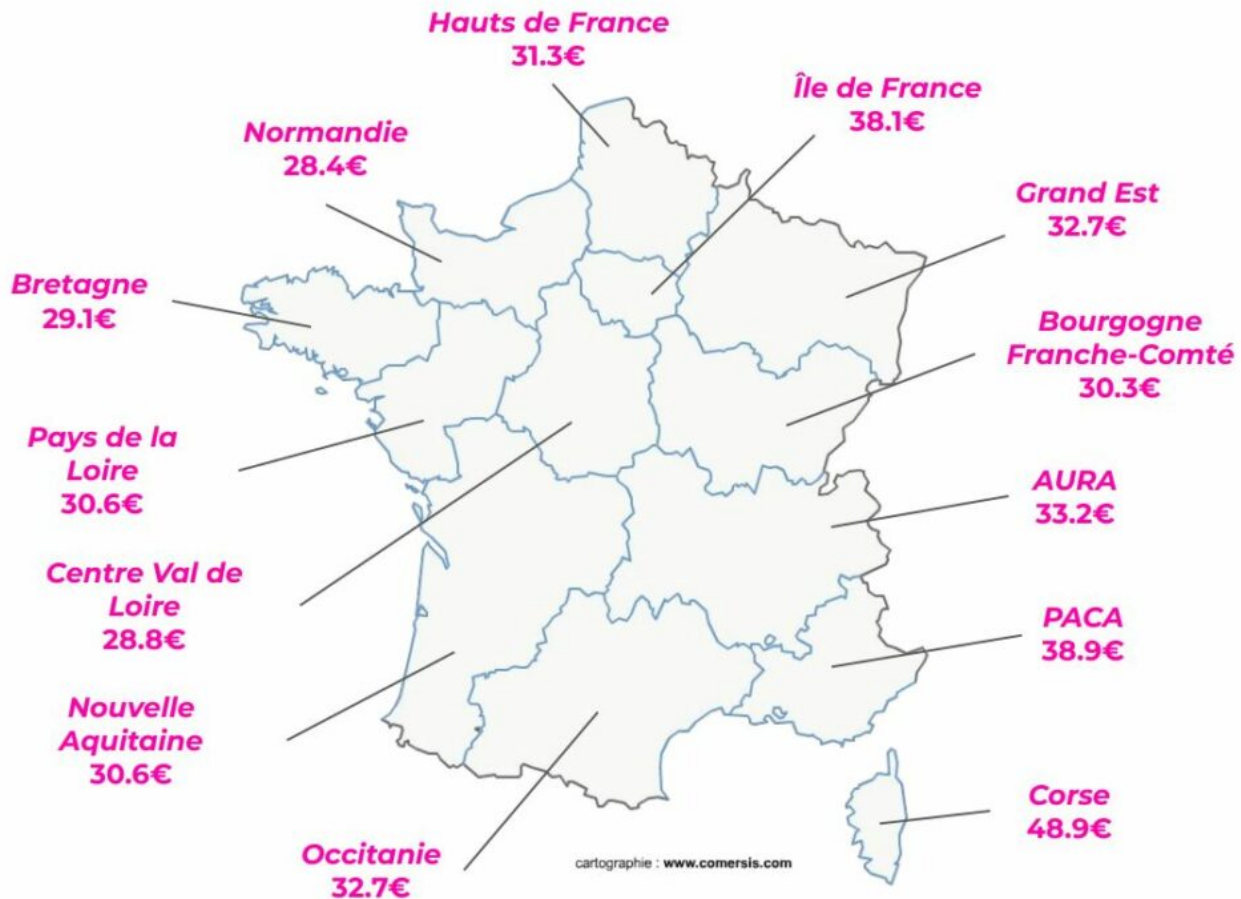


**Pour la 4<sup>ème</sup> année consécutive, le baromètre « Argent de poche » réalisé par le Teenage Lab de Pixpay, la carte de paiement des ados copilotée par les parents, délivre des chiffres inédits. Les parents provençaux arrivent en seconde position des parents les plus généreux.**

Cette année, le montant moyen d'argent de poche récurrent des adolescents est de 36€. Un chiffre en hausse depuis 2 ans déjà, puisqu'il était de 31€ en 2021 et de 33€ en 2022. Entre 2022 et 2023, le montant moyen d'argent de poche a connu une hausse de 9%. C'est plus que l'inflation de 5,6% mesurée en janvier dernier. Cette moyenne doit être relativisée. Seuls 57% des enfants, soit à peine plus d'1 sur 2, touchent régulièrement de l'argent de poche (contre 50% en 2022). Parmi eux, 86% perçoivent le pécule mensuellement et 14% de façon hebdomadaire.

Le baromètre Pixpay confirme que l'âge de l'adolescent constitue une importante variable d'ajustement. Les 10-12 ans touchent 24€, les 12-14 ans 26€, les 14-16 ans 32€, les 16-18 ans 42€ et les 18 ans et plus 56€ en moyenne. Aussi, les papas ont tendance à donner plus d'argent de poche que les mamans. En moyenne, le montant mensuel d'argent de poche est de 42€ quand ce sont les papas qui gèrent, contre 34€ pour les mères. Pour autant, ce sont les femmes qui gèrent dans 70% des familles.

Ecrit par le 2 juillet 2026



cartographie : [www.comersis.com](http://www.comersis.com) / Teenage Lab de Pixpay

### L'argent de poche : un nouveau critère pour mesurer les inégalités sur le territoire français

L'enquête réalisée par le Teenage Lab de Pixpay met en évidence de grandes disparités entre les montants d'argent de poche distribué aux adolescents selon les régions. A l'échelle du pays, les ados des régions Corse et Provence-Alpes-Côte d'Azur sont les mieux lotis, avec respectivement 48,9€ et 38,9€ d'argent de poche en moyenne.

A l'inverse, les Normands et les Centro-ligériens sont statistiquement les moins gâtés, avec respectivement 28,4€ et 28,8€ par mois. Les adolescents d'Île-de-France se classent en 3<sup>e</sup> position, derrière la Corse et la région PACA, avec 38,1€ qui tombent chaque mois dans leur poche.

*L'enquête s'appuie sur 2,8 millions de transactions réalisées par plus de 150 000 adolescents (10-18 ans) utilisateurs français de Pixpay entre septembre 2022 et juin 2023.*

## L'antigaspi plébiscité par plus de 8 français sur 10



**Selon la dernière étude Too Good To Go & Yougov, les Français s'organisent mieux et planifient plus pour moins gaspiller et faire face à l'inflation. Une véritable illustration d'un changement de consommation durable.**

À la veille de la rentrée, si les vacances sont bel et bien derrière nous, l'inflation n'a quant à elle pas plié bagage. Les Français ont, pour y faire face, adopté de nouveaux modes de consommation, qui se sont installés dans leur quotidien : batch cooking, attention portée aux promotions, réutilisation des restes... Pour mieux mesurer l'étendue de ce phénomène et la place de l'anti gaspi dans ces nouvelles habitudes, Too Good To Go a interrogé les consommateurs. L'étude Yougov pour Too Good To Go révèle notamment

Ecrit par le 2 juillet 2026

que plus de 8 Français sur 10 ont adopté des comportements anti gaspi pour faire face à l'inflation.

Avec une augmentation des prix de 17% pour un panier moyen de courses en grandes surfaces au premier semestre 2023, l'inflation n'a pas épargné le portefeuille des Français. Ce contexte économique a des conséquences directes sur les comportements de consommation de ceux-ci, alors que la consommation des biens alimentaires a diminué de 10% entre décembre 2021 et juin 2023 selon l'INSEE. Or, d'après plusieurs acteurs de l'alimentaire, il est peu probable que les prix retrouvent leur niveau pré-inflation. Une situation qui pourrait bien chambouler les habitudes des Français sur le long terme.

Lucie Basch, cofondatrice de Too Good To Go : *“Si plus de 8 Français sur 10 ont adopté l'anti gaspi pour faire face à l'inflation, c'est bel et bien qu'une nouvelle ère de consommation des ménages s'est ouverte avec ce contexte. L'adoption de réflexes anti gaspi s'inscrit de façon pérenne dans le quotidien des ménages, des jeunes comme des plus âgés. C'est d'ailleurs ce que l'on observe chez Too Good To Go, avec une hausse de 30% des utilisateurs et des commerçants en l'espace d'un an. L'anti gaspi n'est donc pas un effet de mode mais bien un changement de comportement durable, et on ne peut que s'en réjouir ! Chez Too Good To Go, nous sommes prêts à accompagner professionnels et consommateurs dans cette voie, pour adopter ensemble un mode de consommation plus durable”*.

Ecrit par le 2 juillet 2026

## INFLATION : L'ANTI GASPI, UNE SOLUTION DURABLE PLÉBISCITÉE PAR LES FRANÇAIS

**Plus de 8 Français sur 10**

ont adopté des comportements anti gaspi pour faire face à l'inflation



Les Français s'organisent mieux et planifient plus pour moins gaspiller et faire face à l'inflation : top 3 des nouveaux comportements

**40%** ADOPTER LA LISTE DES COURSES

**36%** RÉUTILISER LES RESTES

**35%** FAIRE ATTENTION AUX DATES DE CONSOMMATION



**Près d'1 Français sur 2**

prépare plus son repas du midi

**77% des Français**



souhaiteraient plus de produits anti gaspi à petit prix chez les enseignes



Source : étude Yougov X Too Good To Go, juillet 2023

Ecrit par le 2 juillet 2026

## Plus de planification et plus d'organisation pour moins de gaspillage : le combo des Français pour faire face à l'inflation

Alors que, selon l'Ademe, le coût du gaspillage alimentaire équivaut à plus de 430 € par an par famille, en France sont encore gaspillées chaque année plus de 10 millions de tonnes de nourriture.

L'étude Yougov X Too Good To Go révèle que les consommateurs Français ont bel et bien multiplié les changements de consommation : plus de 8 Français sur 10 (83%) ont ainsi adopté des comportements anti gaspi au cours de ces 12 derniers mois pour faire face à l'inflation et avec pour certains d'entre eux l'envie de faire rimer économies et écologie.

En comprenant l'opportunité économique de l'antigaspi, les Français ont notamment commencé à :

- **planifier davantage leurs repas**, pour 53% d'entre eux
  - Cette tendance se traduit également par l'émergence du batch cooking depuis plusieurs mois, qui consiste à prévoir et cuisiner ses repas en une fois pour toute la semaine.
- **préparer une liste de courses** détaillée avant d'aller en courses, pour 40% d'entre eux
  - Une astuce qui évite les achats impulsifs et fait économiser en n'achetant que l'essentiel une fois dans les allées du magasin.
- **réutiliser les restes de repas** pour en préparer de nouveaux, pour 36% d'entre eux
  - Avec 29kg de nourriture jetée par an par les français dont 7kg de produits toujours emballés, c'est de nombreuses idées de recettes créatives qui partent à la poubelle !
- **surveiller attentivement les dates de péremption** des aliments pour les consommer en priorité pour 35% d'entre eux
  - Alors qu'on estime que 20% du gaspillage alimentaire dans les foyers est lié à une mauvaise compréhension des dates, y porter une plus grande attention permettrait d'économiser jusqu'à 100€ par an.
- **sauver des paniers Too Good To Go**
  - Depuis le début de l'inflation, Too Good To Go a observé une augmentation de 30% du nombre d'utilisateurs et de commerçants. C'est aujourd'hui 1 Français sur 4 qui a l'application.
  - En sauvant un panier par semaine sur l'application Too Good To Go, un utilisateur peut en moyenne économiser plus de 500€ par an sur son budget alimentaire.

Alors que ces nouvelles pratiques se répandent, des nuances sont à noter selon les types de consommateurs. Les étudiants, toujours dans l'art de l'ingéniosité, optent davantage pour la réutilisation des restes (46%). De leur côté, les retraités préfèrent élaborer des listes de courses (49%), tout comme les parents qui prennent ce virage, bien que de façon légèrement moins importante (39%). Vient ensuite la réduction des repas pris à l'extérieur, tout juste derrière.

## La « gamelle » du midi fait son grand retour chez les Français

Cette logique de planification des repas observée plus haut se retrouve également dans un changement

Ecrit par le 2 juillet 2026

de comportement des Français vis-à-vis de leur repas du midi. La “gamelle” du midi semble ainsi être revenue au goût du jour : plus d’un Français sur deux (53%) anticipe son repas du lendemain midi lorsqu’il prépare son repas du soir, tandis que 64% déclarent avoir réduit la fréquentation des restaurants pour des solutions moins coûteuses.

Face à ces résultats, Too Good To Go a d’ailleurs décidé de lancer une campagne de rentrée visant à encourager l’adoption de ce nouveau comportement vertueux. Too Good To Go y invite les Français à intégrer les réflexes anti gaspi dans la préparation des repas du midi, ou même à profiter d’occasions de se régaler à moindre coût, en optant pour des repas anti gaspi via son application. Ces contenus de sensibilisation seront visibles sur l’ensemble de ses réseaux sociaux et sur son blog. Pour soutenir ses utilisateurs dans cette démarche, Too Good To Go organise également un concours de grande envergure, leur permettant de remporter un an de paniers surprises.

### **Les Français toujours plus à la recherche de bons plans en magasin**

Alors que les volumes d’achat alimentaires ont eu tendance à baisser depuis le début de l’année, l’anti gaspi pourrait être une opportunité pour les magasins pour continuer à répondre aux attentes des consommateurs.

Ils sont en effet 77%, soit plus de 3 Français sur 4, à souhaiter plus de produits anti gaspi à petit prix chez les enseignes, tandis que 20% d’entre eux seraient prêts à faire un déplacement uniquement pour une promotion. Un souhait qui s’inscrit dans une démarche de recherche de nouvelles solutions pour réduire le gaspillage alimentaire dans laquelle se trouvent 68% des Français.

Ces résultats confirment l’ambition de Too Good To Go, qui avec plus de 40 000 commerces partenaires à travers la France, 15 millions d’utilisateurs et 55 millions de repas sauvés avec eux, a pour vocation d’accompagner toujours plus de professionnels et de particuliers dans la réduction du gaspillage alimentaire dans leur quotidien. Présente dans 17 pays, Too Good To Go vient de célébrer plus de 250 millions de repas sauvés dans le monde.

### **Les 3 infos à retenir :**

- **Les Français planifient plus leur repas et anticipent en particulier celui du midi (53%)**
- **L’anti gaspi est ancré dans leur quotidien : ils sont plus d’1 tiers à faire attention aux dates**
- **Plus de 3 sur 4 d’entre eux souhaitent davantage de produits anti gaspi à petit prix chez les enseignes**

*Étude Yougov X Too Good To Go “Changements des habitudes de consommation”. Enquête réalisée sur 1020 personnes représentatives de la population nationale française âgée de 18 ans et plus. Le sondage a*

*été effectué en ligne, sur le panel propriétaire YouGov France du 18 au 20 juillet 2023.*

## En hausse de 9,2%, l'absentéisme des salariés français du secteur privé poursuit sa dégradation



**Pour la cinquième année consécutive, WTW en France, présente les résultats de son baromètre sur l'absentéisme dans le secteur privé. Cette enquête a été réalisée à partir de l'observation de**

Ecrit par le 2 juillet 2026

## **345 000 salariés issus de près de 650 entreprises du secteur privé sur une période de 4 ans.**

En augmentation de 35,4% depuis 2019, l'absentéisme a poursuivi sa dégradation en 2022. S'élevant à un taux de 5,3% contre 4,9% en 2021, il touche désormais les sociétés de services et d'ingénierie en informatique, la finance et l'assurance, ainsi que les cadres et les professions intermédiaires, qui étaient jusque-là plutôt épargnés par ce phénomène.

Les nouveaux modes et organisation de travail très rapidement adoptés dans les entreprises n'ont pas été suffisamment accompagnés pour une grande partie d'entre elles (gestion du télétravail et du droit à la déconnexion, accueil des nouveaux salariés, accompagnement des salariés à la transformation digitale, formations à distance...).

Les défis des pouvoirs publics et des entreprises pour limiter la hausse continue de l'absentéisme deviennent urgents dans un contexte d'allongement de la durée de travail. Les solutions existent, elles sont nombreuses et doivent être adaptées aux problématiques de chaque entreprise.

### **Une hausse de l'absentéisme qui perdure**

En 2022, le taux d'absentéisme a atteint 5,3%, en hausse de 9,2% par rapport à l'année précédente. Cette dérive est portée par la hausse du nombre de salariés qui s'arrêtent au moins une fois dans l'année. Les travailleurs français sont, en effet, 42% (contre 34% en 2021) à s'être arrêtés au moins un jour au cours de l'année.

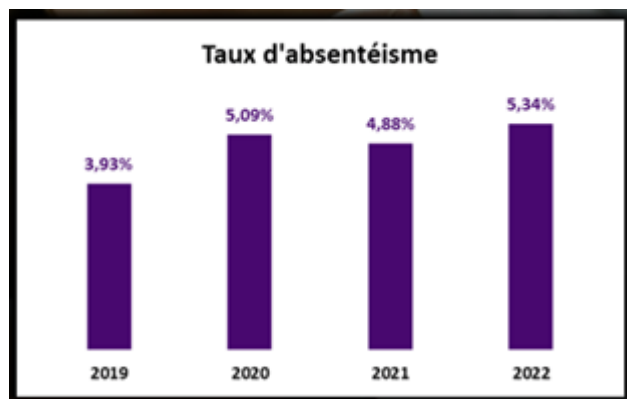
96% des arrêts sont dus à la maladie. Les accidents de travail, de trajet et les maladies professionnelles représentent seulement 4% des arrêts, mais ils contribuent pour près de 14% à l'absentéisme, compte tenu d'une durée d'absence plus de 3 fois plus longue (67 jours contre 18 pour la maladie). Les secteurs du transport, de la construction, de la santé et de la restauration sont les plus touchés par les accidents de travail, l'industrie extractive et la construction par la maladie professionnelle.

En 2022, 4% des arrêts dépassent 90 jours, représentant près de la moitié de l'absentéisme, 58% sont de très courte durée (<7 jours).

Outre « l'explosion » du nombre de salariés qui s'arrêtent (+24% / 2022), ils ont tendance à s'arrêter de plus en plus souvent (fréquence moyenne en hausse de près de 5% entre 2021 et 2022).

Le vendredi reste le jour d'absence le plus important quels que soient la catégorie socio-professionnelle ou le secteur (taux d'absentéisme de 5,43% contre 4,98% en 2021).

Ecrit par le 2 juillet 2026



### De nouveaux secteurs d'activité et catégories socio-professionnelles impactés par l'absentéisme

Les femmes restent les plus touchées mais la dérive est semblable quel que soit le genre. Le taux d'absentéisme chez les femmes s'élève, en effet, à 6,3% contre 4,8% chez les hommes, en augmentation respectivement de 10% et 9% par rapport à 2021. L'écart d'absentéisme s'explique entre autres par une surreprésentation des femmes à des postes d'employés dans certains secteurs d'activité, comme la santé ou l'hôtellerie-restauration aux taux d'absentéisme plus élevés que la moyenne.

L'absentéisme chez les salariés de 20-29 ans et les 30-39 ans a fortement progressé, respectivement de 15% et 17% entre 2021 et 2022, notamment en raison d'une explosion de la prévalence chez les travailleurs de moins de 40 ans : hausse de près de 20% par rapport à 2021, de près de 45% par rapport à 2019.

Les cadres et professions intermédiaires sont désormais impactés également par la progression de l'absentéisme (+14% entre 2021 et 2022). Un nombre croissant de salariés s'arrêtent : 46% des professions intermédiaires et 30% des cadres ont connu au moins un arrêt de travail en 2022 (contre 35% et 23% en 2021).

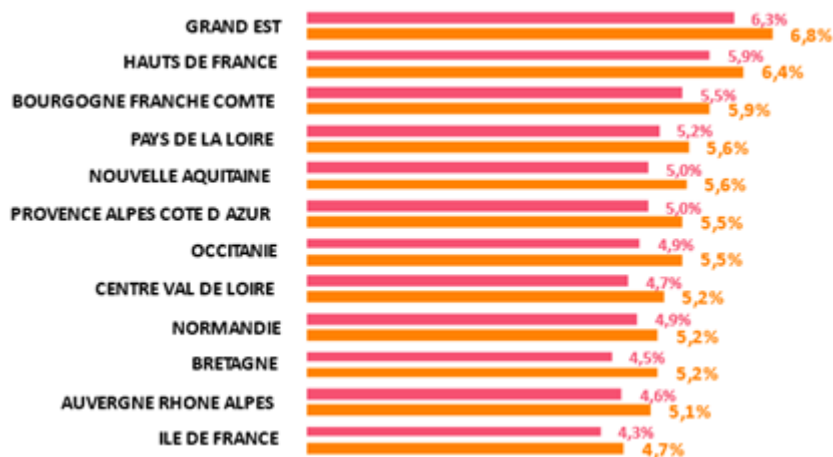
Jusque-là plutôt épargnés et toujours parmi les bons élèves cette année, les secteurs de la finance et de l'assurance ainsi que les sociétés de services et d'ingénierie en informatique ont cependant vu leur absentéisme, caractérisé par un nombre important d'arrêts courts et de poly-absences, augmenter sensiblement. Certains secteurs d'activités dont les métiers sont considérés comme « pénibles » et qui font face à un absentéisme élevé, sont également touchés par un très fort turnover ; c'est le cas de l'hébergement & restauration (32%) et de la santé (26%).

La nature du contrat de travail a une grande importance sur le taux d'absentéisme : il est de 2,5% chez les travailleurs en CDD, soit 2 fois moindre que chez ceux en CDI (5,5%).

Le Grand Est reste la région la plus touchée, avec le taux d'absentéisme (6,8%, en hausse de 9%), la prévalence (47,65% des salariés ayant eu au moins un arrêt dans l'année) et la fréquence les plus élevés (1,87% arrêt par salarié). Les Hauts de France (taux d'absentéisme de 6,4% en hausse de 8%) et la Bourgogne Franche-Comté (5,9% en hausse de 7%) se situent respectivement à la deuxième et troisième

Ecrit par le 2 juillet 2026

place parmi les régions les plus impactées par l'absentéisme.



« 2022 a été marquée par une explosion du nombre de salariés qui s'arrêtent, quels que soient leur secteur, âge, catégorie socio-professionnelle, ou genre... Face à cette accélération de l'absentéisme, l'engagement, voire le réengagement, ainsi que la fidélisation seront les grands défis à relever pour les entreprises. Elles devront faire évoluer le modèle de la relation entreprise / collaborateur pour répondre aux attentes des nouvelles générations en matière de partage de la valeur, d'impact social et environnemental, d'équilibre entre la vie professionnelle et la vie personnelle, de flexibilité du travail et de management... Il s'agira, en outre, de rassurer les 'anciennes générations' dans un contexte économique incertain marqué par la digitalisation des entreprises, l'inflation, la hausse des taux, la réforme des retraites, ou encore le transfert de charges de la Sécurité Sociale... » précise Noémie Marciano, directrice placement & actuariat health & benefits chez WTW en France.

Le baromètre de l'absentéisme dans le secteur privé est disponible [ici](#).

## Méthodologie

### Baromètre sur l'absentéisme dans le secteur privé - Edition 2023

L'étude a été menée auprès de 343 775 salariés issus de 633 entreprises du secteur privé sur une période de 4 ans, à travers les données issues des Déclarations Sociales Nominatives (DSN).

# Pourquoi les femmes finissent leurs vacances

Ecrit par le 2 juillet 2026

## d'été moins reposées que les hommes ?



Alors que les vacances approchent de la fin, l'Ifop et le site [Bons plans Voyage New York](#) publient une étude menée auprès de 2 000 personnes qui montre que ces congés d'été n'ont pas été de tout repos pour tout le monde, en particulier pour des femmes sur qui pèse la charge mentale à la fois sur leur lieu de villégiature - où elles gèrent l'essentiel du travail domestique et parental - mais aussi au retour où elles assument le gros du stress et des tâches liées à la rentrée : valise à boucler, linge à laver, fournitures scolaires à acheter... L'analyse de l'étude montre ainsi que le partage inégalitaire des corvées domestiques observé toute l'année se prolonge (voire s'amplifie) pendant les vacances au point que nombre de femmes entament la rentrée dans un état physique et psychologique plus dégradé que leur conjoint.

**Fatigue à la fin des congés et stress de la rentrée : des difficultés physiques et psychologiques très genrées**

Contrairement aux idées reçues, les congés d'été ne sont pas de tout repos pour tout le monde, en particulier pour les femmes qui, globalement, achèvent leurs congés beaucoup plus fatiguées et stressées

Ecrit par le 2 juillet 2026

que les hommes.

À la fin de leurs congés, les femmes s'avèrent beaucoup plus fatiguées (70%) que les hommes (57%), notamment lorsque leur mode d'hébergement ne leur permettait pas - comme dans un hôtel ou un club de vacances par exemple - de déléguer à autrui la gestion des tâches du quotidien (ex : repas). Leur niveau de fatigue est ainsi plus marqué chez les femmes ayant séjourné dans leur résidence secondaire ou dans une location : 71%, soit une vingtaine de points de plus que chez leur conjoint (52%). A la fin de cette période, pourtant associée à la détente et au repos, les femmes en couple hétérosexuel sont également nettement plus stressées (53%) que les hommes (39%), signe qu'elles ont plus de mal à couper avec les soucis du quotidien que leurs conjoints.

Q : Très franchement, à la fin de ces vacances, diriez-vous que vous êtes... ?

Base : personnes en couple hétérosexuel parties en vacances

Proportion d'estivant(e)s en couple se disant...



Réponses de l'ensemble des Français

**Fatigué(e)**  
64%



**Stressé(e)**  
46%

Réponses des femmes  
Réponses des hommes



Réponses en fonction du sexe des estivant(e)s ayant séjourné dans leur résidence secondaire ou dans une location



Afin de pouvoir comparer les résultats en fonction du genre des personnes interrogées, les données de certaines questions ont été filtrées uniquement sur les couples hétérosexuels, sachant que les effectifs sont insuffisants pour observer les résultats auprès des couples homosexuels.

© IFOP 2021 | 4

Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

A l'inverse, dans les couples partis en vacances avec leurs enfants, les hommes sont deux fois plus nombreux (56%) que les femmes (28%) à reconnaître qu'ils se sont plus reposés que leur conjointe durant les vacances.

Et dans les couples ayant séjourné avec des enfants dans une résidence qui leur est propre, la proportion d'hommes se sentant plus reposés que leur conjointe est encore plus élevée : 67% contre à peine 34% chez les femmes. Le statut parental (nombre et âge des enfants) et le mode d'hébergement jouent donc beaucoup dans la difficulté des Françaises à recharger les batteries autant que leur conjoint.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Q : Très franchement, à la fin de ces vacances, diriez-vous que vous êtes plus reposé(e) que votre conjoint ?

Base : personnes en couple hétérosexuel parties en vacances

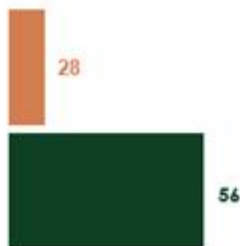
Proportion d'estivant(e)s se sentant plus reposé(e)s que leur conjoint parmi...



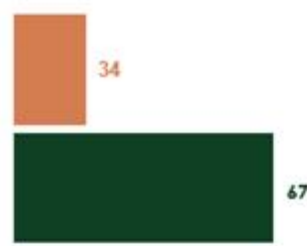
... les estivant(e)s parti(e)s en couple avec des enfants

41

Réponses des femmes  
Réponses des hommes



Réponses en fonction du sexe des estivant(e)s ayant séjourné dans leur résidence secondaire ou dans une location



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Mais cette difficulté de la gent féminine à se reposer durant leurs congés est aussi beaucoup plus grande parmi les femmes des milieux modestes ou surchargées de travail domestique.

Si en moyenne, 36% des femmes n'ont pas pu se débarrasser du stress lié à la gestion de leur vie de famille durant ces congés, leur proportion est encore plus élevée dans les rangs des femmes faisant beaucoup plus de tâches domestiques que leur conjoint : 54%, contre 19% chez celles qui ont fait moins que leur partenaire. De même, la proportion de femmes n'ayant pas pu se reposer comme elles l'imaginaient avant de partir est beaucoup plus forte dans les rangs des femmes ayant peu de moyens financiers (moins de 100 € sur le compte bancaire à la fin des vacances).

Q : Durant ces vacances, avez-vous eu le sentiment d'avoir... ?

Base : femmes en couple hétérosexuel ayant effectué un séjour durant l'été 2023



... pu se reposer comme vous l'imaginiez avant de partir

38



... pu vous débarrasser du stress lié à (...) la gestion de la vie de famille/couple

36



... eu du temps pour prendre soin de vous

35



... pu « décompresser » / déconnecter de votre vie professionnelle

26



... pu profiter des bons moments des vacances

23

- ZOOM -

En fonction de la répartition des tâches domestiques dans le couple

Proportion parmi les femmes qui en font...  
En fait plus que le conjoint  
Entre moins que le conjoint



- ZOOM -

En fonction de l'état du compte bancaire après les congés

Proportion parmi les femmes à qui il...  
Reste moins de 100 euros  
Reste plus de 200 euros



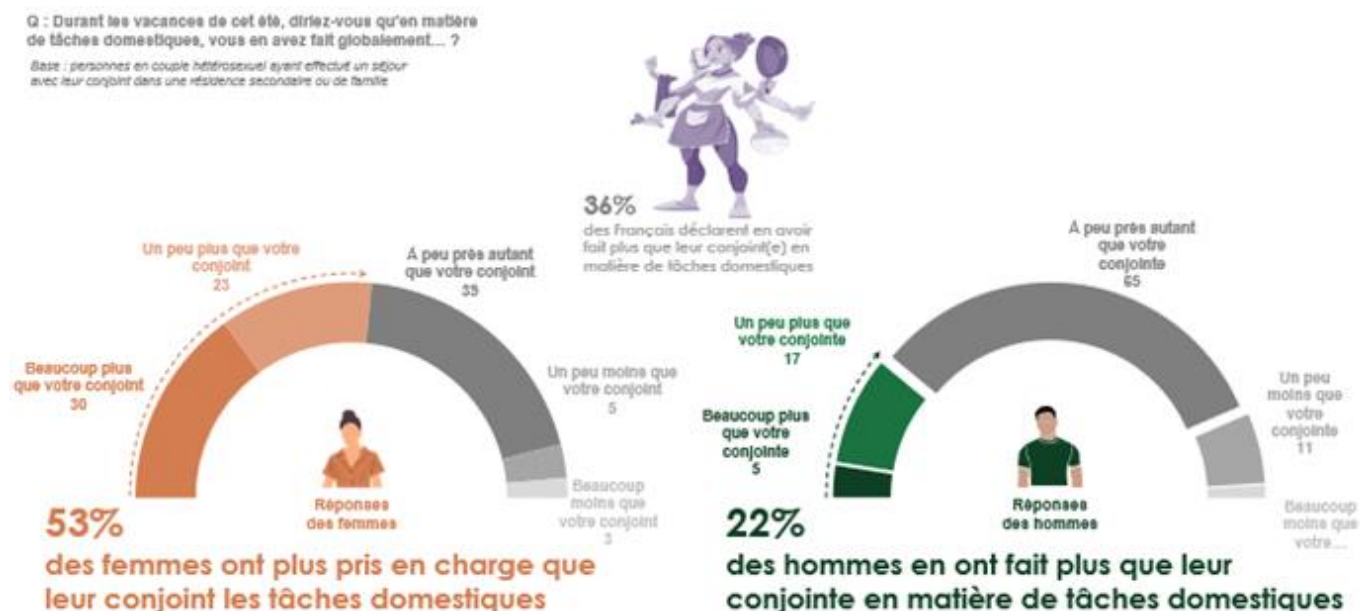
Ecrit par le 2 juillet 2026

Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

## Un différentiel de fatigue entre les sexes lié à une inégale répartition des tâches domestiques durant les congés

Cette différence de fatigue entre les sexes tient au fait que les femmes parties en couple cet été ont assumé globalement beaucoup plus de tâches domestiques que leur conjoint durant les vacances.

Alors qu'on aurait pu s'attendre à un plus fort investissement des hommes dans leur foyer durant cette période propice au repos, le surcroît de travail domestique observé toute l'année dans la gent féminine se prolonge durant les vacances d'été. En effet, la division des tâches et des rôles entre hommes et femmes continue à présenter des traits inégalitaires si l'on en juge par la proportion de Françaises qui déclarent globalement en faire « plus » que leur conjoint en matière de tâches domestiques : 53% contre 39% qui disent en faire « à peu près autant » et seulement 8% qui se prévalent d'en faire « moins » que lui.



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Et la surcharge du travail domestique des femmes se retrouve dans toutes les tâches liées à l'organisation du séjour au quotidien, notamment dans la gestion du linge et des repas.

Fruit d'un conditionnement de genre qui assigne les femmes à la sphère domestique, cette inégale répartition des tâches transparait avant tout dans ce qui relève de la « bonne tenue » intérieure de leur lieu de villégiature : 69% des femmes en couple (hétérosexuel) se sont occupées du linge (contre à peine 11% des hommes selon leurs dires), 47% du ménage (contre 10% des hommes) et 47% de faire le lit du couple.

De même, durant ces congés d'été, l'activité culinaire est restée inlassablement une affaire de femmes...

Ecrit par le 2 juillet 2026

Par exemple, la préparation du plat principal a incombé très nettement aux femmes (48%, contre 28% des hommes). Et le surcroît de travail féminin dans l'élaboration des repas est général, exception faite de la cuisson des aliments au barbecue qui reste l'apanage de la gent masculine (à 51%, contre 25% des femmes).



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Mais c'est chez les couples partis en congés avec des enfants que l'inégale répartition des tâches parentales entre hommes et femmes est la plus criante.

Effectivement, les marqueurs de l'iniquité vacancière entre les sexes sont encore plus frappants dès lors qu'il s'agit de s'occuper des enfants ou bien de planifier leurs activités quotidiennes en vacances. Parmi les personnes en couple qui sont parties cet été avec leurs enfants, ce sont les femmes qui se sont massivement chargées de faire leurs valises (71%, contre 12% des pères), de l'entretien quotidien de leur linge (72%, contre 13%) ou de préparer leurs repas en cas d'activités extérieures (53%, contre 17%). De même, elles se sont beaucoup plus occupées (46%) que leur conjoint (13%) du suivi éducatif. La seule activité partagée à part égale entre hommes (16%) et femmes (19%) est une activité ludique - valorisée comme des bons moments parents-enfants -, à savoir le fait de jouer avec les enfants.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Q : Durant ces vacances, vous est-il arrivé que votre couple soit amené à... ?

Base : personnes en couple hétérosexuel ayant effectué un séjour avec leur conjoint et ayant été concernées par ces activités



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

## La difficulté à décompresser est aussi liée au stress de la rentrée, plus fort chez les femmes qui gèrent l'essentiel des tâches liées au retour des vacances

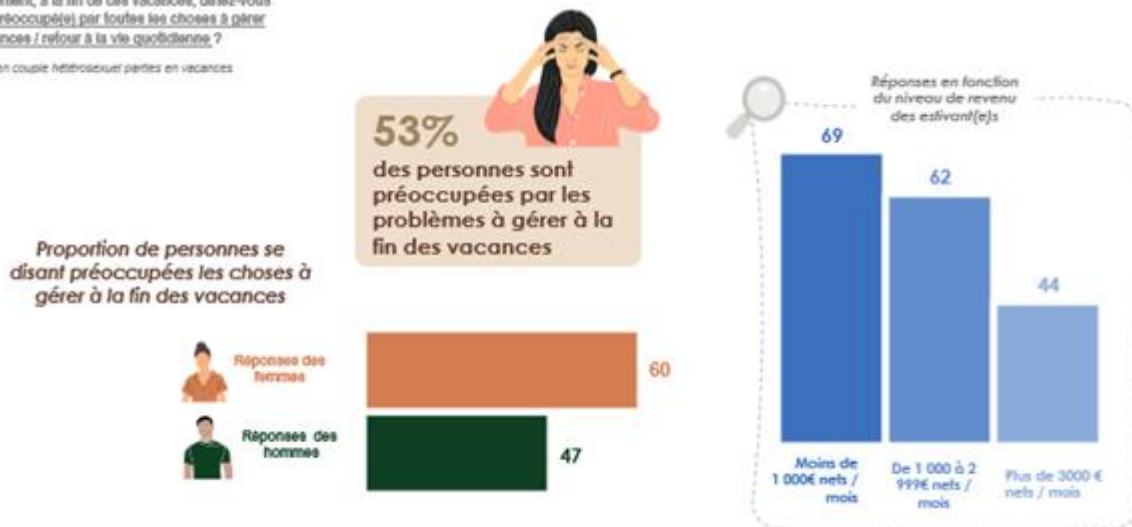
La différence de stress entre les sexes est, elle aussi, à mettre en perspective avec les « soucis de la rentrée », source de préoccupation beaucoup plus lourde pour les femmes et les Français(es) aux revenus les plus modestes.

Si la rentrée scolaire, universitaire ou professionnelle est une source de stress et d'anxiété pour plus d'un Français sur deux partis en vacances (53%), la perspective d'un retour à la vie quotidienne et à ses problèmes constitue une source de préoccupation beaucoup plus lourde pour la gent féminine : 60% des femmes parties en congés cet été avec leur conjoint se disent préoccupées par les problèmes à gérer à la fin des vacances, contre 47% des hommes. Et très logiquement, ce type de stress affecte encore plus les catégories populaires (jusqu'à 69% des personnes aux revenus inférieurs à 1 000 € nets/mois).

Ecrit par le 2 juillet 2026

Q : Très franchement, à la fin de vos vacances, diriez-vous que vous êtes préoccupé(e) par toutes les choses à gérer à la fin des vacances / retour à la vie quotidienne ?

Base : personnes en couple rétrosocuet parties en vacances



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Il est vrai que les femmes assument l'essentiel des tâches parentales relatives à la fin des vacances : valise à boucler, linge à laver, fournitures scolaires à acheter, recherche de garde d'enfants...

Le sur-stress féminin observé en fin de congés s'explique aussi par le fait que l'essentiel des tâches liées au retour à la vie quotidienne est géré pour l'essentiel par les femmes. C'est particulièrement le cas de la gestion de la valise du retour - réalisée par 65% des femmes - ou du nettoyage du linge au retour de congés mené par 74% des femmes (contre 10% des hommes). Mais c'est aussi net en ce qui concerne l'achat des fournitures scolaires (géré à 64% par les femmes) ou l'inscription des enfants dans diverses activités (géré à 55% par les femmes). Seule la recherche d'une solution de garde des enfants le soir est une tâche prise en charge de manière relativement équilibrée.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Q : A la fin de ces vacances, votre couple a-t-il été (ou va-t-il être) amené à... ?

Base : personnes en couple hétérosexuel parties en vacances avec leur conjoint et concernées par ces activités



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Les réponses des femmes montrent qu'elles assument massivement la gestion de la valise et le lavage du linge au retour.

Q : A la fin de ces vacances, votre couple a-t-il été (ou va-t-il être) amené à... ?

Base : femmes en couple hétérosexuel parties en vacances avec leur conjoint et concernées par ces activités



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Mais le stress en fin de congés n'est pas forcément lié qu'à une situation de « burn-out domestique ». Il

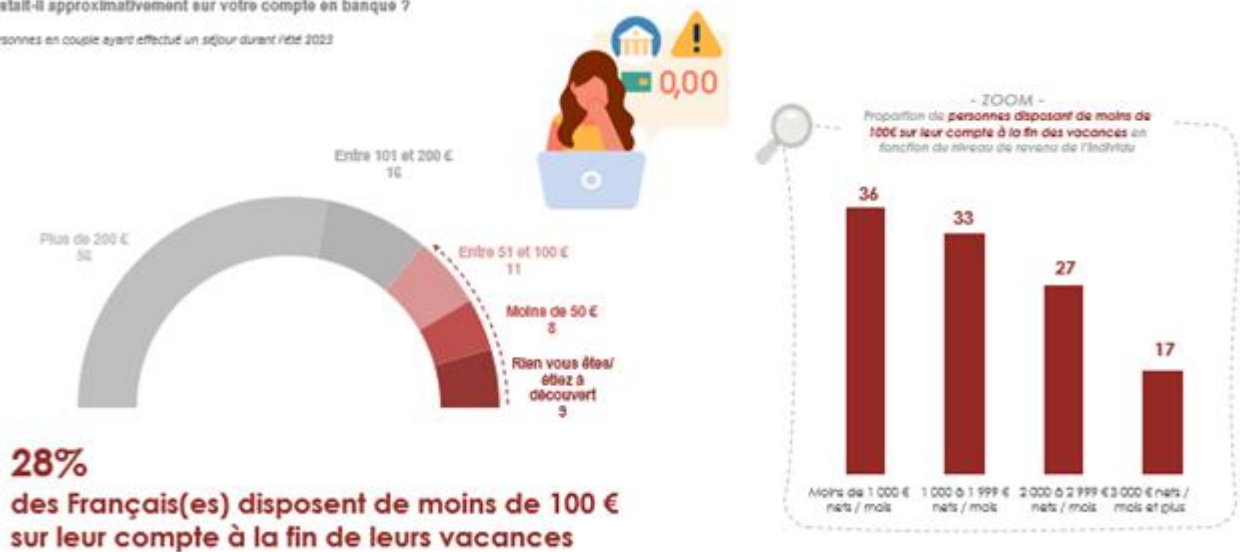
Ecrit par le 2 juillet 2026

est aussi à relier au fait que les estivants sont nombreux à finir les vacances dans une situation de stress financier et ceci alors même qu'ils appartiennent souvent à la frange la plus aisée de la population.

Plus d'un Français sur quatre (28%) ont fini leurs congés avec moins de 100 € sur leur compte bancaire, 9% d'entre eux déclarant même avoir fini leurs vacances à découvert. Et très logiquement, cette situation est beaucoup plus fréquente dans les rangs des personnes aux revenus les plus modestes : 36% des personnes ayant des revenus inférieurs à 1 000 € nets/mois disposaient de moins de 100 € sur leur compte bancaire à la fin de leurs vacances.

Q : A la fin du mois où vous avez pris vos vacances, combien vous restait-il approximativement sur votre compte en banque ?

Base : personnes en couple ayant effectué un séjour durant l'été 2022



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

### Le « bon plan » durant les vacances : un moyen d'alléger les tensions au sein du couple et d'éviter le découvert à la rentrée

Dans ce contexte inflationniste où les difficultés financières pèsent sur le moral Français(es) y compris en fin de congés, les solutions permettant d'alléger la facture ont naturellement le vent en poupe : plus d'un estivant sur trois (35%) a bénéficié cette année d'un « bon plan » durant ces vacances.

Ecrit par le 2 juillet 2026

2 : Au cours de ces vacances d'été, vous est-il arrivé de bénéficier d'un « bon plan », par exemple en matière de logement, de transport (ex : billets, voiture, rétros...) ou d'activités (ex : sorties, visites...)?

base : personnes en couple ayant effectué un séjour durant l'été 2023



Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Et très majoritairement, ces estivants ayant bénéficié d'un « bon plan » saluent ses effets positifs sur leurs vacances ! 86% reconnaissent qu'ils ont amélioré leur moral et leur plaisir d'être en vacances et les deux tiers (63%) qu'il a joué un rôle important dans leur décision de prendre ces vacances.

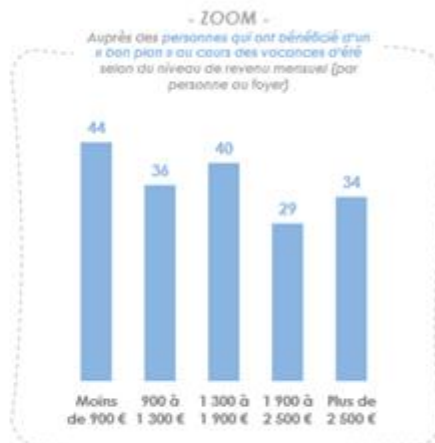
2 : Et diriez-vous que le(s) « bon(s) plan(s) » dont vous avez bénéficié durant ces vacances d'été... ?

base : personnes en couple ayant effectué un séjour durant l'été 2023 ayant identifié d'un « bon plan »

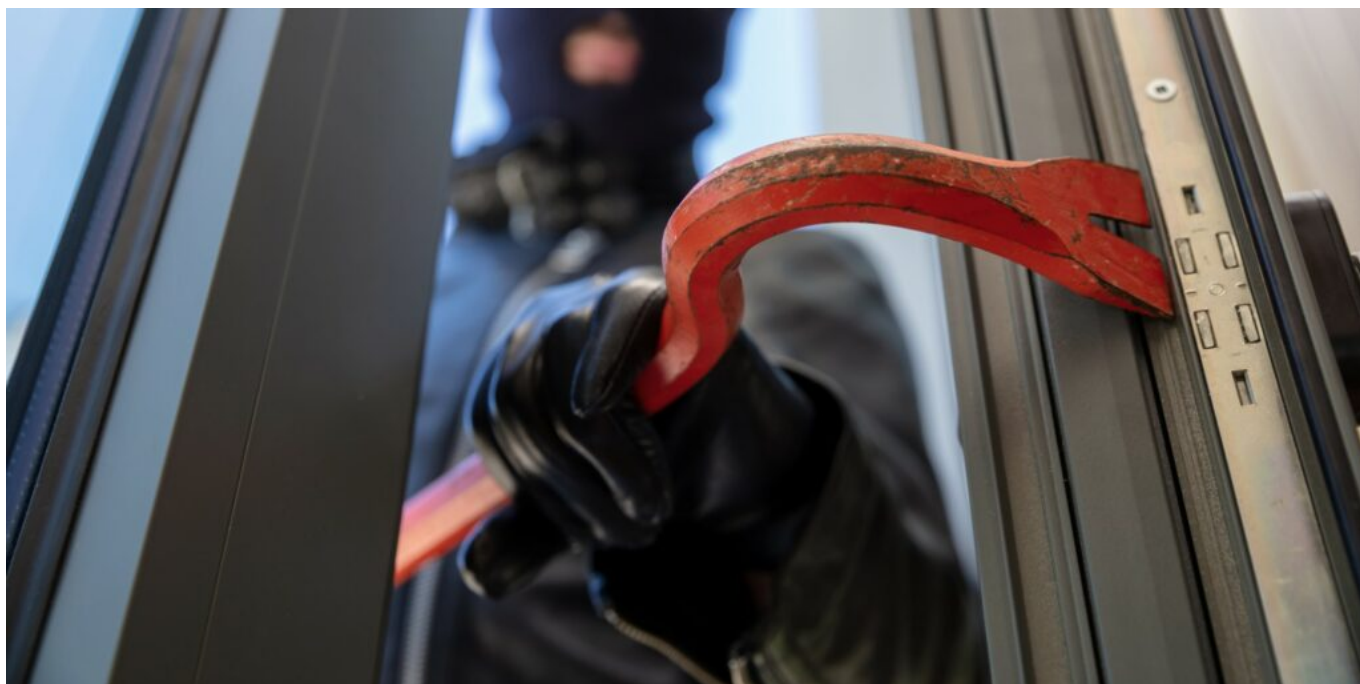


Cliquez sur l'image pour l'agrandir.

Étude Ifop pour [Bons Plans Voyage New York](#) réalisée par questionnaire auto-administré en ligne du 18 au 21 août 2023 auprès d'un échantillon de 2 004 personnes, représentatif de la population française âgée de 18 ans et plus, incluant 1 364 personnes en couple.



## 6 habitants du Sud-Est sur 10 craignent d'être cambriolés cet été



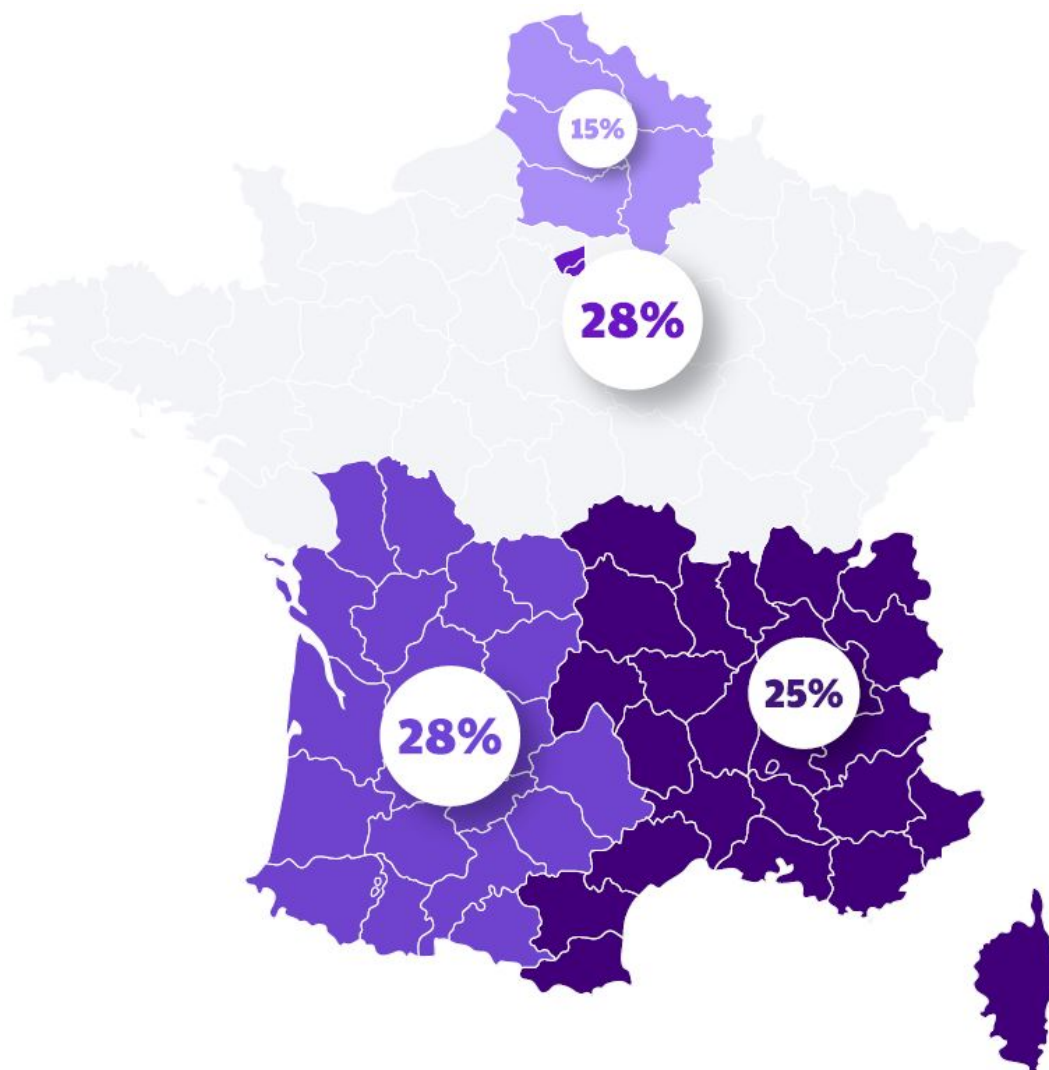
**Pas de trêve estivale pour les cambrioleurs, bien au contraire. Plus d'un quart des cambriolages ont lieu en juillet et août, quand les logements sont désertés pour les vacances. A l'heure des grands départs, [Leocare](#), en partenariat avec [Poll&Roll](#), a interrogé les habitants du Sud-Est sur leur expérience des cambriolages et leur crainte d'en être victimes au moment de laisser leur habitation vide pour quelques jours ou semaines de villégiature.**

### 1 habitant du Sud-Est sur 5 a déjà été cambriolé

En France, un cambriolage a lieu toutes les deux minutes, selon l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (ONDRP). 25% des habitants du Sud-Est ont déjà été cambriolés, dont 6% à plusieurs reprises, selon l'étude menée par [Leocare](#).

Néanmoins, toutes les régions ne sont pas égales face au risque de cambriolage. En chiffres bruts, c'est Paris qui est la plus affectée (28%), devant [le Sud](#) (26%), en particulier le Sud-Ouest (28%) et le Sud-Est (25%). Le Nord semble, à l'inverse, plus épargné (15%).

Ecrit par le 2 juillet 2026



Les régions les plus affectées par les cambriolages © Leocare en partenariat avec Poll&Roll

Les personnes âgées sont également davantage touchées : 38% des habitants du Sud-Est âgés de plus de 66 ans ont déjà vécu un cambriolage, dont 14% à plusieurs reprises.

### Manque de protection des habitations

Autre enseignement du sondage, les habitants du Sud-Est investissent peu dans les dispositifs de protection de leur habitation. 73% des victimes indiquent en effet que leur logement n'était pas équipé d'un quelconque système de sécurité avant leur cambriolage.

« Entre deux dépenses, l'une plaisir, l'autre contrainte, on opte généralement pour la première. Or, de toute évidence, un vitrage de sécurité et des serrures blindées ne sont pas des achats plaisir... La plupart des propriétaires ont donc tendance à s'équiper une fois qu'ils ont été victimes d'un cambriolage et non

Ecrit par le 2 juillet 2026

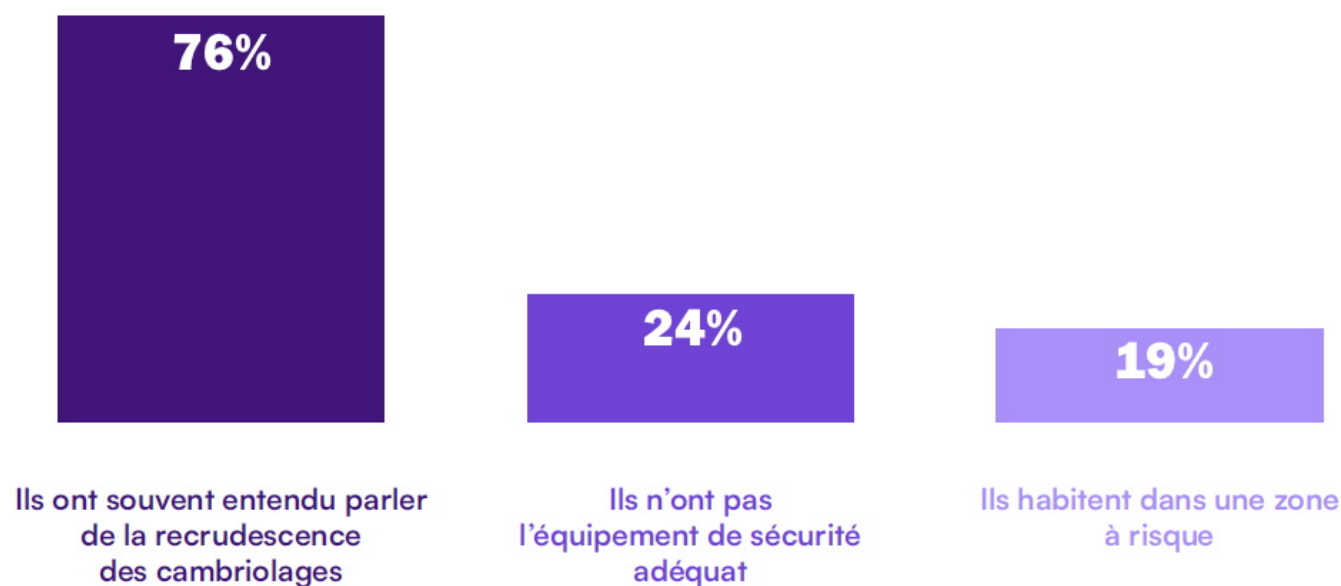
avant », explique Christophe Dandois CEO et co-fondateur de Leocare.

[Lire également - « Prévention des cambriolages : les conseils de la gendarmerie de Vaucluse »](#)

## Cambriolages : la grande peur de l'été

Le manque de protection contre les intrusions est d'autant plus étonnant que les Français manifestent, par ailleurs, une forte anxiété à l'idée d'abandonner leur domicile pendant les vacances. Ainsi, 61% des habitants du Sud-Est craignent d'être cambriolés cet été, un chiffre qui grimpe à 65% au niveau national et à 71% chez ceux qui partent à l'étranger, dans un pays européen.

Cette peur, bien ancrée, est favorisée par trois grands facteurs : avoir souvent entendu parler d'une recrudescence estivale des actes de cambriolage (76%), ne pas disposer d'un système de sécurité suffisant contre les effractions (24%) ou encore résider dans une zone à risques (19%). L'inquiétude s'avère également corrélée au fait d'avoir déjà été cambriolé dans le passé (16%).



## Pourquoi les habitants du Sud-Est sont-ils anxieux lorsque l'on parle de cambriolage ?

### Partir en vacances en étant bien assuré !

Enfin, quand on demande aux habitants du Sud-Est quelle solution leur semble la plus efficace pour quitter son logement en toute sérénité, les réponses sont partagées. La moins coûteuse, à savoir demander à des proches de passer régulièrement et de surveiller l'habitation, a la faveur de 30% des sondés. L'installation d'une alarme et le recours à un système de vidéo-surveillance sont de leur côté plébiscités par respectivement 25% et 21% des personnes interrogées.

Ecrit par le 2 juillet 2026

On notera aussi que 17% des habitants du Sud-Est envisagent de renforcer le niveau de garantie de leur contrat d'assurance habitation à l'approche de leurs vacances pour sécuriser leur logement. Un chiffre à mettre en parallèle avec un autre : 25% des propriétaires estiment ne pas être suffisamment couverts contre les cambriolages. « 56% des habitants du Sud-Est ne font pas régulièrement le point sur leur niveau de garantie cambriolages. Pourtant, bien choisir son niveau de garantie est indispensable ! Une assurance habitation insuffisante peut avoir des conséquences désastreuses, non seulement en cas de cambriolage, mais aussi d'incendie ou de dégradations », conclut Christophe Dandois.

[Lire également - « Test : la gendarmerie vous propose d'évaluer le risque cambriolage de votre domicile »](#)

*Méthodologie : cette étude a été menée auprès d'un échantillon de 1 000 personnes représentatif de la population française âgée de 18 à 66 ans et plus (4 catégories : 18-34 ans, 35-49 ans, 50-65 ans, 66 ans et plus). Les données ont été recueillies au moyen d'un questionnaire anonyme (10 questions) en ligne du 28 au 30 juin 2023.*

---

## Atteignant un taux de 5,76%, l'absentéisme est reparti à la hausse en 2022

Ecrit par le 2 juillet 2026



## **Le Groupe APICIL publie les résultats de la 2ème édition de son Observatoire des arrêts de travail.**

Après une crise sanitaire majeure qui a bouleversé les organisations, quels impacts sur le niveau des absences des salariés français ? Après une baisse entre 2020 et 2021, l'absentéisme est reparti à la hausse en 2022, tous secteurs et populations confondus. Cette tendance de fond concerne l'ensemble des salariés, et tout particulièrement les plus âgés et les plus anciens en poste. Un point d'attention doit cependant être porté sur les plus jeunes, qui sont beaucoup plus nombreux à s'absenter qu'en 2021, et sur les arrêts de courte durée. C'est ce que révèle la 2ème édition de l'Observatoire des arrêts de travail réalisé par le Groupe APICIL, 3ème groupe français de protection sociale. Ce rapport, qui étudie les ressorts de l'absentéisme, a été mené auprès de plus de 53 000 entreprises représentant plus d'un million de salariés du secteur privé sur la période 2021-2022.

### **Un taux global d'absentéisme en hausse et un point d'attention sur les plus jeunes**

En 2022, l'absentéisme atteint un taux de 5,76%, soit une hausse de 0,76 point par rapport à 2021. En outre, plus d'un salarié sur trois (35%) a bénéficié d'au moins un arrêt de travail au cours de l'année, une proportion qui augmente fortement puisqu'elle était de près de 28% en 2021, soit un accroissement de +7,35 points. Un absentéisme qui concerne de plus en plus les salariés entre 30-39 ans avec près de 39% d'entre eux qui ont eu au moins une absence en 2022, un taux en progression de +8,50 points. A noter un point d'alerte concernant les salariés de moins de 30 ans dont la part de ceux ayant eu un arrêt atteint

Écrit par le 2 juillet 2026

32%, un niveau plus élevé que chez les salariés de plus de 60 ans (24%).

### **Arrêts de travail de longue durée : une surreprésentation des pathologies psychologiques**

Entre 2021 et 2022, la durée moyenne globale des arrêts de travail est 22,13 jours par salarié, en diminution de -20% alors que les arrêts de courte durée compris entre 3 à 7 jours augmentent de +8,54 points pour atteindre un taux de 36,73%. Une hausse qui peut s'expliquer par l'évolution du rapport au travail des salariés français dans une ère post-COVID. La crise sanitaire a, en effet, généré chez eux de nouvelles aspirations, tels une quête de sens en lien avec les enjeux sociétaux, un besoin de reconnaissance, de fortes attentes en termes de conciliation des temps entre vie professionnelle et vie privée... qui constituent autant de potentielles sources de désengagement. Concernant les arrêts de travail de plus de 30 jours suivis par la cellule médicale APICIL, la durée moyenne est passée de 220 à 300 jours entre 2021 et 2022, essentiellement du fait de la représentativité des pathologies psychologiques (12 mois d'arrêt de travail en moyenne pour les dépressions).

Comme en 2021, 92% des arrêts de travail sont dus à une maladie. Cependant, la maladie professionnelle reste le motif d'absence dont la durée est la plus longue (91 jours en moyenne). Les maladies professionnelles ont pour principale cause les troubles musculosquelettiques (TMS), d'où l'importance de déployer des actions de prévention. En effet selon l'Assurance Maladie, 86% des 47 398 maladies professionnelles prises en charge en 2021 sont des TMS. A noter également que 1 566 d'entre elles relèvent de maladies psychiques, soit 9% de plus qu'en 2020.

Les pathologies psychologiques sont d'ailleurs devenues, entre 2020 et 2022, la première cause d'arrêt de travail sur les arrêts supérieurs à 30 jours suivis par la cellule médicale APICIL. Elles représentent 35% des arrêts suivis chez les moins de 30 ans, devant les TMS à 29%, eux aussi en progression significative sur cette tranche d'âge. Chez les plus de 30 ans, les affections psychiques frôlent les 40 %, suivies de près par les TMS qui représentent 35 % des dossiers suivis.

### **Une crise sanitaire qui a laissé des traces sur les métiers les plus exposés**

En 2022, les segments de population les plus à risques face à l'absentéisme, tant en volume qu'en durée des arrêts, sont :

- Les femmes : une durée moyenne de 22,90 jours et un taux d'absentéisme de 6,57%
- Les seniors : une durée moyenne de 31,85 jours et un taux d'absentéisme de 6,47%
- Les collaborateurs ayant plus de 10 ans d'ancienneté : une durée moyenne de 26,54 jours et un taux d'absentéisme de 6,54%
- Les salariés à faible qualification : une durée moyenne de 23,91 jours et un taux d'absentéisme de 8,41%

Le genre, l'âge, l'ancienneté et le métier exercé demeurent donc des facteurs déterminants en matière de risques, un phénomène qui pousse à agir de façon ciblée et adaptée à chaque population. Les salariés seniors et ceux ayant le plus d'ancienneté restent vulnérables, un constat qui rappelle la nécessité de prévenir l'usure professionnelle, un enjeu d'autant plus fort dans le contexte d'allongement de la durée du travail. Preuve en est, selon une étude de la Dares de mars 2023, en France, en 2019, 37% des

Ecrit par le 2 juillet 2026

salariés ne se sentaient pas capables de tenir dans leur travail jusqu'à la retraite. L'exposition à des risques professionnels, physiques ou psychosociaux, tout comme un état de santé altéré, vont de pair avec un sentiment accru d'insoutenabilité du travail.

Le secteur enregistrant le plus fort taux d'absentéisme est celui de la santé, de l'économie sociale et de l'éducation (7,44%, en hausse de +0,21 point). Selon une étude de l'Insee, ces métiers, dits essentiels, sont ceux pour lesquels l'intensité du travail et les exigences émotionnelles se sont fortement accrues suite à la crise sanitaire.

Le secteur du transport et du commerce arrive en 2e position (6,36%, en augmentation de +1,52 points), deux secteurs dont les conditions de travail ont été particulièrement éprouvées ces derniers temps et qui sont touchés par les affections psychiques et les TMS.

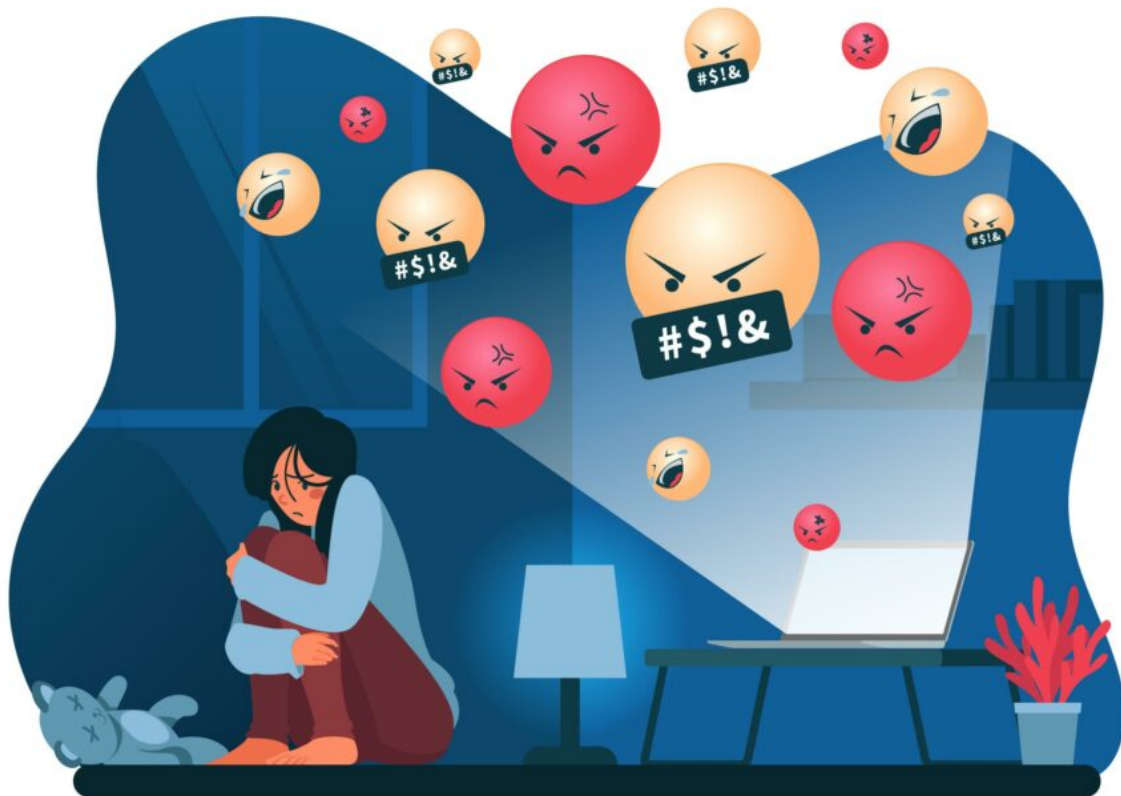
*« La dégradation de l'état de la santé mentale des Français, leur nouveau rapport au travail, un marché de l'emploi propice à la mobilité professionnelle et aux réorientations...sont autant d'éléments qui permettent de comprendre ce retour à la hausse de l'absentéisme en 2022. Un tel contexte mouvant qui rappelle également les nouveaux défis que les organisations doivent relever pour continuer à attirer et fidéliser leurs collaborateurs. Le Groupe APICIL en a toujours été convaincu : plus que jamais les actions en faveur de la prévention et de la Qualité de Vie et des Conditions de Travail (QVCT) sont des leviers pour agir et doivent être au cœur des stratégies des entreprises. »* estime **Thomas Perrin, Directeur Général Adjoint Services du Groupe APICIL.**

**L'Observatoire des arrêts de travail est disponible [ici](#) et une infographie [ici](#).**

**Méthodologie :** l'Observatoire des arrêts de travail a été réalisé sur la base de plus de 53 000 entreprises clientes du Groupe APICIL, ce qui représente plus d'un million de salariés du secteur privé, sur l'ensemble du territoire français, à travers les données déclarées en 2021 et 2022 via la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Les taux d'absentéisme ont été calculés selon la méthode calendaire. Les arrêts de travail pris en compte sont la maladie, la maladie professionnelle, l'accident sur le trajet du travail, l'accident professionnel et le temps partiel thérapeutique (aménagement temporaire de la durée du travail permettant de reprendre progressivement une activité professionnelle). L'Observatoire s'est enrichi cette année avec des données de gestion anonymisées issues de la cellule médicale du Groupe APICIL, qui suit les arrêts de travail au-delà de 30 jours faisant l'objet d'une indemnisation complémentaire par le régime de prévoyance collectif, avec l'éventuel déclenchement d'un accompagnement au retour à l'emploi.

Ecrit par le 2 juillet 2026

# Harcèlement sur les réseaux sociaux : plus d'un tiers des 25-34 ans en a déjà été victime



**Alors que le Sénat a définitivement adopté, jeudi 29 juin, l'obligation pour les réseaux sociaux de vérifier l'âge de leurs utilisateurs et de réclamer l'accord des parents quand ils ont moins de 15 ans, les zOOMs de l'Observatoire Cetelem, accompagnés par Harris Interactive, s'intéressent dans ce troisième volet d'enquête de la thématique « Les réseaux sociaux, pour le meilleur et pour le pire » aux dérives associées à ces canaux.**

## **Des menaces hiérarchisées différemment selon les générations**

Si les réseaux sociaux font désormais partie du quotidien d'une grande partie des Français, ils sont loin d'être inoffensifs à leurs yeux : fake news et complotisme, publicités mensongères, harcèlement et violence verbale... Autant de risques associés aux réseaux sociaux par plus des  $\frac{3}{4}$  d'entre eux.

Ecrit par le 2 juillet 2026

Les problèmes de santé, comme l'addiction (75%), la sédentarité (63%), les troubles du sommeil (55%) et l'anxiété (53%) sont aussi associés à ces canaux d'information. Mais ce sont les risques de piratage et de violation de la vie privée qui sont les plus redoutés : près d'1 Français sur 2 (respectivement 49% et 48%) les citent parmi les 3 dangers qu'ils craignent le plus, le 3ème risque le plus redouté étant le harcèlement (46%).

Une hiérarchie qui diffère selon les âges. En effet, les Français de 65 ans et plus évoquent en premier lieu les tentatives de piratage (65%), loin devant le harcèlement et la violence verbale (41%). À l'inverse, les 15-24 ans redoutent d'abord le harcèlement (50%), devant la violation de la vie privée (39%), le piratage des données et l'addiction (36%).

Plus d'1 Français sur 5 (23%) estime avoir déjà été victime de harcèlement, et jusqu'à 37% chez les 25-34 ans. 28% affirment que « beaucoup de personnes de leur entourage » y ont déjà été confrontées, ce chiffre étant nettement plus élevé parmi les 25-34 ans (48%) que dans les autres tranches d'âge. Et ils sont 9 sur 10 (90%) à y voir un problème grave, qui peut toucher tout le monde sans distinction (86%).

### **L'addiction, un risque peu considéré**

Plus de 8 Français sur 10 (81%) identifient l'addiction aux réseaux sociaux comme un problème de santé publique, au même titre que l'alcool et le tabac, et 80% estiment que tout le monde peut être concerné sans distinction particulière. Face à cet enjeu, ils pointent une certaine faiblesse dans l'action des pouvoirs publics (63%), et dans celle des plateformes (67%), dont ils jugent qu'ils ne se saisissent pas suffisamment du problème. Aujourd'hui, c'est à un niveau individuel qu'ils agissent pour lutter contre l'addiction : ainsi, 68% des utilisateurs ont déjà entrepris de limiter leur temps passé sur les réseaux, et 33% ont déjà supprimé leurs comptes.

La plupart des Français indiquent passer moins de 2 heures par jour sur les réseaux sociaux : 40% y consacrent moins de 30 minutes, et 35% entre 30 minutes et 2 heures. Cependant, ils sont un quart (25%) à avouer y passer plus de 2 heures quotidiennes, avec de fortes variations selon l'âge : 70% des 15-24 ans contre 36% chez les 25-34 ans, ainsi qu'une légère différence entre les femmes (28%) et les hommes (21%),

Près des deux tiers des Français (64%) estiment avoir des proches « accros » aux réseaux sociaux, mais seuls 36% d'entre eux ont le sentiment de l'être eux-mêmes, un chiffre qui atteint néanmoins plus de la moitié des 15-34 ans (52%). Ils sont très largement enclins à les considérer comme une perte de temps (69%), qui ne leur apportent que des contenus futiles (77%). Ils sont nombreux également à reconnaître leurs tendances addictives, confiant avoir du mal à arrêter de « scroller » leur fil d'actualité (54%, et jusqu'à 75% chez les 15-24 ans). Il apparaît toutefois facile pour 75% des Français de passer moins de temps sur les réseaux. D'ailleurs, 1 utilisateur sur 2 (49%) pourrait sans difficulté supprimer ses comptes (64% des plus de 65 ans et 24% des 15-24 ans).

### **Réguler pour protéger**

Seul 1/3 des utilisateurs publie des photos d'eux sur les réseaux de manière régulière. Ils en partagent également de leur entourage, et ce, sans nécessairement leur demander leur autorisation au

Ecrit par le 2 juillet 2026

préalable : 25% d'entre eux avouent publier régulièrement des photos de leurs amis sans les consulter, une habitude plus fréquente chez les moins de 50 ans.

Plus d'1/3 des parents d'enfants mineurs (38%) déclarent publier régulièrement des photos de leur progéniture sur les réseaux. Parmi eux, moins de la moitié demande l'autorisation à ces derniers avant de publier ce type de contenu (45%), et à peine plus nombreux sont ceux qui les préviennent de la publication (47%). 38% affirment cacher souvent ou de temps en temps le visage de leurs enfants lorsqu'ils publient une photo d'eux. Or, les Français sont près de 9 sur 10 (87%) à estimer que les photos d'enfants publiées sur les réseaux peuvent leur porter préjudice à l'âge adulte (87%). Si 92% des Français considèrent comme indispensable le fait de responsabiliser les parents sur cet enjeu, il leur paraît également nécessaire de renforcer le cadre légal sur la question (89%).

Les Français ont une connaissance restreinte des dispositions légales et sécuritaires, qu'il s'agisse des CGU (conditions générales d'utilisation) des réseaux sociaux qu'ils utilisent (40%), ou des mesures de sécurité qui existent pour protéger leurs comptes (39%). Seule une courte majorité (58%) a le sentiment de bien connaître ce qu'il est autorisé ou interdit de publier sur les réseaux.

Ce sentiment de flou juridique va de pair avec un manque de confiance envers les plateformes : moins de 4 Français sur 10 (38%) font confiance aux réseaux pour respecter leur propre politique d'usage des données des utilisateurs. En matière de sécurité informatique, le niveau de confiance n'est pas plus élevé : seuls 37% font confiance aux plateformes pour protéger les utilisateurs du risque de piratage, quand 63% sont sceptiques.

Face aux divers dangers liés à l'utilisation des réseaux sociaux, plus de trois quarts des Français (78%) attendent une meilleure régulation : pour la majorité, il revient plutôt aux plateformes de lutter contre ces risques et protéger les utilisateurs (54%) qu'aux pouvoirs publics (24%). Les 22% restants estiment que ce n'est ni le rôle des plateformes ni celui des pouvoirs publics, mettant en avant la responsabilité individuelle des utilisateurs eux-mêmes.

« Nous constatons une hiérarchisation des risques liés à l'utilisation des réseaux sociaux différente selon les générations. Néanmoins, tous les Français se retrouvent sur le problème du harcèlement en ligne, qui a encore fait l'actualité il y a peu. Face à ces conséquences dramatiques, ils réclament une régulation accrue des plateformes, pour protéger les utilisateurs », commente Flavien Neuvy, Directeur de l'Observatoire Cetelem.

*Méthodologie : Enquête réalisée par Harris Interactive en ligne du 21 au 22 juin 2023. Échantillon de 1043 personnes représentatif de la population française âgée de 15 ans et plus. Méthode des quotas et redressement appliqués aux variables suivantes : sexe, âge, catégorie socioprofessionnelle et région de l'interviewé(e).*